


Gaylord
SPEEDY BINDER
Syracuse, N. Y.
Stockton, Calif.

J. FERRECCIO

ESSAI D'ÉTUDE INTÉGRALE DES SUBSTANTIFS



PARIS
LIBRAIRIE ANCIENNE ÉDOUARD CHAMPION
5, QUAI MALAQUAIS (6[e])

MCMXXI

ESSAI
D'ÉTUDE INTÉGRALE
DES SUBSTANTIFS

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS



J. FERRECCIO

ESSAI
D'ÉTUDE INTÉGRALE
DES SUBSTANTIFS



PARIS
LIBRAIRIE ANCIENNE ÉDOUARD CHAMPION
5, QUAI MALAQUAIS (6e)
—
MCMXXI

INTRODUCTION

Cette étude fait partie d'un travail plus général que j'ai intitulé : « Essai d'étude intégrale de la langue. »

Ce que j'ai voulu, c'est faire une étude **intégrale** de la langue ; j'ai suivi dans cette étude une méthode, que je vais essayer d'exposer ici sommairement.

Une langue est un ensemble, un tout, extrêmement complexe, un composé d'une multitude de facteurs, une réalité d'une étendue prodigieuse. Etudier cet ensemble, ce tout, voilà quel a été mon but, voilà ce dont je me suis occupé très longuement.

La première question à résoudre naturellement est une question de méthode. Quel procédé adopter pour faire l'étude de la langue ? Nous pouvons l'étudier en effet plus ou moins complètement, plus ou moins exactement, plus ou moins systématiquement. On peut suivre pour l'étudier telle ou telle méthode. Devons-nous étudier les grammaires, les dictionnaires, tel livre, tel autre ? Devons-nous observer le parler courant ? Voulons-nous faire une étude partielle ou totale, superficielle ou fondamentale, occasionnelle ou systématique ?

J'ai adopté en somme pour étudier la langue, une méthode simple. Je l'ai étudiée avec une grande curiosité, avec une grande minutie, avec une grande vénération ; la langue n'est-elle pas en effet la plus admirable de toutes les créations humaines ?

J'ai eu surtout en vue, en l'étudiant, **son intégralité**, j'ai essayé d'atteindre une vision de son ensemble, ce que je crois d'ailleurs, particulièrement important.

Mon travail est une tentative d'étude **intégrale** de la langue, d'une manière absolument systématique.



ESSAI D'ÉTUDE INTÉGRALE DES SUBSTANTIFS

I

Arrangement méthodique des substantifs

Le commencement logique de l'étude de la langue, est l'étude du lexique, l'étude des mots.

Pour faire cette étude d'une manière intégrale, nous avons en définitive à étudier le dictionnaire.

Un dictionnaire ne contient pas évidemment tous les mots d'une langue ; mais il en contient en général, un nombre assez important. Un bon dictionnaire est en somme le recueil de l'ensemble du vocabulaire, ou du moins de la majorité des mots.

J'ai commencé donc, par l'étude du dictionnaire. J'ai choisi pour faire cette étude, le dictionnaire de Hatzfeld-Darmesteter-Thomas, ouvrage exact et moderne, que nous connaissons tous.

Un des résultats de mon étude a été finalement, un arrangement spécial des mots, autre que l'arrangement alphabétique.

Voici cet arrangement relatif aux substantifs d'initiale **a** de ce dictionnaire :

GRAND ENSEMBLE PREMIER

ENSEMBLE PREMIER

GRAND GROUPE PREMIER

GROUPE PREMIER

Sous-groupe premier

aétite [1]	**alumine**	**asbeste**
aimant	**alun**	**axinite**
alquifoux	**amphibole**	**azurite**

1. Je ne donne ici que les mots. J'ai jugé inutile, dans cet exposé sommaire, de transcrire les significations, l'étymologie etc. de ces mots. Je renvoie pour ces compléments au dictionnaire général.



Sous-groupe second

alios
alunite
améthyste
amygdaloïde
ardoise
arène
argile
astroïte

Sous-groupe troisième

air
ambre
ammon (corne d')
ammoniaque
ammonite
anthracite
asphalte
atmosphère

Sous-groupe quatrième

actinote
agate
aigue-marine
albâtre

GROUPE SECOND

Sous-groupe premier

abaca
absinthe
acanthe
acarne
achillée
aconit
adiante
agavé
agripaume
agrouelle
aigremoine
ailante
alcali
alcée
alchimille
alfa
aliaire
alkali
alkékenge
alliaire
aloès
alpiste
alsine
althæa
alysse et
alysson
amarante
amaryllide et
amaryllis
ambrette
ammi
amome
anagallis
ananas
ancolie
anémone
aneth
anil
anis
anthémis
apocyn
arachide
argémone
aristoloche
armoise
arnica et
arnique
arrête-bœuf
arroche
artichaut
asaret
asclépiade et
asclépias
asperge
aster et
astère
attrape-mouche
aufe
aulnée
aunée
aurone
aveine
avèneron
avoine
azalée

Sous-groupe second

agnus-castus
alaterne
anagyre et
anagyris
apalachine

Sous-groupe troisième

ajonc
aubépine
aucuba

Sous-groupe quatrième

abricotier
acajou
aliboufier
alisier et
alizier
amandier
anacardier
aréquier
argousier
aulne
aune
avocatier
azédarac
azerolier

Sous-groupe cinquième

algue
amadouvier

Sous-groupe sixième

agathe
ail
albergier
aubergine
avelinier

Sous-groupe septième

aube-vigne
aubifoin
aubiton

GROUPE TROISIÈME

Sous-groupe premier

abricot
abricotin
agriotte
alberge
alise et **alize**
amande
anacarde
api
arbouse
avant-pêche
aveline
azerole

Sous-groupe second

adragant et
adragante
asa et
assa

GROUPE QUATRIÈME

Sous-groupe premier

actinie	astérie	

Sous-groupe second

achée	ascaride	

Sous-groupe troisième

agrouette	armadille	

Sous-groupe quatrième

abeille	anthrène	asticot
alucite	artison	

Sous-groupe cinquième

aragne et	araignée	aranéole
araigne	aranéide	

Sous-groupe sixième

anodonte	astrée	

Sous-groupe septième

able	alose	anchois
alevin		

Sous-groupe huitième

alligator		

Sous-groupe neuvième

agace	albatros	aronde
agami	alcyon	autruche
agasse	alérion	avocette
aigle	alouette	
aigrette	ara	

Sous-groupe dixième

agouti	alpaga	atèle
algazel	âne	aurochs
alpaca et	antilope	

Sous-groupe onzième

ânesse

Sous-groupe douzième

ablette

Sous-groupe treizième

aiguillat
aspic

Sous-groupe quatorzième

avette

GROUPE CINQUIÈME

Sous-groupe premier

agneau
agnelle
aigliau
aiglon, onne
ânon

Sous-groupe second

albuminose
atrabile

Sous-groupe troisième

agnelet
agnelette

GROUPE SIXIÈME

Sous-groupe premier

aérolithe

GRAND GROUPE SECOND

GROUPE PREMIER

Sous-groupe premier

abaisse
abat-faim
abricoté
achars
aillade
ailloli
ale
alicant et
alicante
aloyau
aluine
amandé
andouille
anisette
arack
arrow-root
auvernat
axonge

Sous-groupe second

alaise
alépine
alèse
alèze
amict
anacoste
andrienne
angleterre
angusticlave
armeline
armet
armoisin
astracan
attifet
aumônière
aumusse ou
aumuce

Sous-groupe troisième

abat-foin
abat-son
abat-vent
abat-voix
abbaye
accroche-plat
acétabule
acropole
aderne
ados
ædicule
agenouilloir
agora
aiguière
aire
ais
aisseau
aitre
ajoupa
alcarazas
alcôve
allingue
alvéole
ambon
amphithéâtre
amphore
anaglyphe et
anaglypte
ancrure
anneau
annelet
ante
antébois
antéfixe
antibois
antichambre
antitonnerre
appartement
appentis
appontement
aqueduc
arantèle
arcade
arcature
arc-boutant
arc-doubleau
archine
aréostyle
argenterie
armoire
arrosoir
arrugie
assouchement
atlante
atrium
aubage
auberge
auge
autel
auvent
avant-duc
avenue

Sous-groupe quatrième

abot
accore
aérostat
aideau
amarque
amarre
ancre
anspect
antenne
arche
artimon
ascenseur
aussière
aviron
aviso

Sous-groupe cinquième

abaisse-langue
abait
abet
ableret
aiche
ainette
aissaugue et
essaugue
alcoolat
alcoolature
alexitère
alfange
algalie
alignette
alinette
alkermès
alosier
ambi
angon
ansière
antidote
antipyrine
aplet
apozème
arbalète
arc
aromate
arquebuse
assommoir
auvel

Sous-groupe sixième

accon
anille

Sous-groupe septième

andouillette
antennule
auget

GROUPE SECOND

abaque
abiétine
accessit
accordéon
acétate
acier
acre
adipocire
admittatur
affiche
agenda
agnel
agrafe
agrape
aiguillade
aiguille
aiguillette
aiguillon
airain
album
alcaloïde
alcool
alcoran
alfénide
alizarine
allumette
almageste
almanach
alude
aluminium
amadou
amidon
ammonium
ampoulette
amulette
amyle
ana
analectes
andrinople
androïde
anguillade
aniline
annales
annuaire
anthologie
anthracène
antimoine
antiphonaire et
antiphonier
apocalypse
apographe
appui-main
aquarelle
aquarium

aqua-tinta
arcanson
archal
archives
are
argent
argentan
arpent
arrobe
arséniate
arsenic
arsénite
as
aspersoir
aspre
assignat
assonah
atropine
aurate
autographe
avant-propos
aventurine
azotate
azote
azotite
azoture

GROUPE TROISIÈME

accordoir
actinomètre
aéromètre
affile
affiloir
affiloire
agiau
agnan
aiguisoir
aissette
ajustoir
alambic
alcoolomètre et
alcoomètre
alène
alésoir
alicate
alidade
alignoir
allume
allume-feu
aludel
allumelle
amassette
amorçoir
ampoule
anémomètre
anémoscope
aplatissoire
apparaux
apprès
araire
arbalétrille
arcanne
archelet
archet
aréomètre
arpon
arrache-sonde
arrachoir
arrêtoir
asse
asseau
assette
astic
astrolabe
avelanède
axiomètre

GROUPE QUATRIÈME

Sous-groupe premier

ambroise
ambroisie et
ambrosie
âme
amphisbène
ange
angelot
archange

Sous-groupe second

a
abc et **abcd**
abcisse
abécé et **abécédé**
ablatif
abréviature
abscisse
accusatif
acrostiche

adage
addenda
adverbe
affabulation
aiglette
airage
algorithme
allégorie
almicantarat
alpha
alphabet
alto
amade
amphibologie
amphibraque
amphigouri
amphimacre
anacoluthe
anagramme
analemme
anamorphose
anapeste
angle
anglet
antidate
antiphrase
antistrophe
antonomase
antonyme
aoriste
aphélie
aphorisme
apogée
apojove
apologie
apologue
apophtegme
apostille
apothème
appogiature
archétype
ariette
arlequinade
armoiries
arpège
astérisque
asymptote
atellanes
atome
axe
axiome
azimut
azur
azurine

Sous-groupe troisième

acconage
acrobatie
aérographie
aérologie
aéromancie
aérométrie
aérostation
affaitage
agriculture
agronomie
alchimie
algèbre
algologie
allopathie
anabaptisme
anagogie
anatomie
angiographie
angiologie
anglicanisme
animisme
anthropologie
anthropométrie
apiculture
arboriculture
archéologie
architecture
aréotectonique
arianisme
aristotélisme
artériologie
astrologie
astronomie
athéisme
atomisme
autobiographie
autographie
autourserie
aviation

GROUPE CINQUIÈME

absolutisme
acolytat
adjuvat
agence
ambassade
amirauté
amphictyonie
annonciade
apostolat
archevêché
archiconfrérie
archidiaconat

archidiaconé
archiduché
archiépiscopat
archimandritat
archiprêtré
archontat
aréopage
aristocratie
arroi
asiarcat
assessorat
aumônerie
autocratie
autonomie
avocasserie

GROUPE SIXIÈME

Sous-groupe premier

agende
agnus
agnus-dei
alléluia
angélus
antienne
avé
avé maria

Sous-groupe second

abrégé
agglomérat
aggrégat
agrégat
amalgame
anecdote
annexe
annuité
aperçu
appellation
appoint
argument
argutie
arrêté
arrhes
arrière-pensée
augment
avant-projet
avant-propos
avis

GRAND GROUPE TROISIÈME

GROUPE PREMIER

aïeul, eule
arrière-grand-oncle
arrière-grand-tante
arrière-neveu
arrière-petite-fille
arrière-petite-nièce
arrière-petit-fils
arrière-petit-neveu

GROUPE SECOND

abeillage
accise
acens
affrontailles
agnation
alleu
allivrement
aman
arrière-fief
avançage
avarie
avenage

GROUPE TROISIÈME

abîme
antre
arriéré
arrière-plan
avance
avantage

GRAND GROUPE QUATRIÈME

accoutrement
ameublement
argot
armature
armée
armure
arquebuserie
artillerie
ascendance
astérisme
attirail
aumaille
avant-poste

ENSEMBLE SECOND

GRAND GROUPE PREMIER

GROUPE PREMIER

. . . .

GROUPE SECOND

androecie
androphore
anthère
aubier
aubour

GROUPE TROISIÈME

abajoue
abcès
abdomen
achor et **achore**
acrochordon
acromion
agassin
aiglure
aile
aileron
ailette
aine
aisselle
albugine
albumen
albumine
allantoïde
amnios
amygdale
anchilops
andouiller
anévrisme
anthélix
anthrax
antitragus
anus
aorte
aphte
aponévrose
apophyse
apostème
apostume
arachnoïde
areole
arête
argémon
arrière-bouche
arrière-faix
arrière-main
arrière-train
ars
artère
artériole
article
articulation
astragale
atlas
aubin
aureillon
auricule
avalure
avant-bras
avant-main
avant-pied
avillon
axis
axonge

—

GROUPE QUATRIÈME

. . . .

GRAND GROUPE SECOND

GROUPE PREMIER

abatant
abattue
abée
about
abras
abside
absidiole
accastillage
accoinçon
accompagnage
accotar
accourse
accoursie
acraux
acrotère
affenoir
age
aiguillot
ainard
aisselette
aisselier
aisselière
ajour
alandier
aléron
alichon
alluchon
amure
anche
andaillot
anguichure
anse
ansette
antoit
apostis
apotureau
apside
arbalétrière
arcasse
arceau
archière
archivolte
arçon
ardier et
ardière
ardillon
arêtier
arêtière
arganeau
argue
armille
armon
arquet
arrière-bec
arrière-boutique
arrière-corps
arrière-cour
arrière-voussure
aspirail
asple
assise
assure
âtre
attelle
auberon
auche
auréole
avaloire
avant-bec
avant-chemin
avant-corps
avant-cour
avant-fossé
avant-mur
avant-port
avant-scène
avant-toit
avant-train
avers
avissure

GROUPE SECOND

après-dîner
après-midi
après-souper

GRAND GROUPE TROISIÈME

. . . . . .

GRAND GROUPE QUATRIÈME

arrière-garde
avant-garde

ENSEMBLE TROISIÈME

GRAND GROUPE PREMIER

abatée
aberration
accalmie
accotement
acétification
acidification
affouillement
âge
aiguail
alluvion
alunation
an
année
anordie
août
aquilon
arborisation
arc-en-ciel
archée
arrière-saison
aube
auloffée
aurore
auster
autan
automne
avalaison
avalanche
avalasse
avant-quart
averse

GRAND GROUPE SECOND

abaissement
abandon
abandonnement
abat
abatage
abatardissement
abatellement
abatis
abattement
abatture
abdication
abduction
abêtissement
abigéat
abjection
abjuration
ablactation
ablation
ablution
abnégation
aboi
aboiement et
aboîment
abolissement
abolition
abomination
abondance
abonnement
abonnissement
abord
abordage
abordée
abornement
abouchement
abougrissement
abouquement
aboutage
aboutement
aboutissement

abrasion
abrégement
abreuvage
abreuvement
abréviation
abrogation
abroutissement
abruption
abrutissement
abscision et
abscission
absence
absolution
absorbement
absorption
absorptivité
absoute
abstention
abstersion
abstinence
abstraction
absurdité
abus
acabie et
acabit
académisme
acariâtreté
acatalepsie
accablement
accaparement
accélération
accent
accentuation
acceptation
acceptilation
acception
accès
accessibilité
accession
acclamation
acclimatation
acclimatement
accointance
accoisement
accolade
accolage
accolement
accommodage
accommodation
accommodement
accompagnement
accomplissement
accorage
accord
accordailles
accortise
accostage
accouchement
accoudement
accouplage
accouple
accouplement
accourcissement
accoutumance
accrémentition
accroc
accrochage
accroche
accrochement
accroissance
accroissement
accroit
accroupie
accroupissement
accrue
accueil
accul
acculement
accumulation
accusation
acense
acensement
acerbité
acescence
achalandage
acharnement
achat
acheminement
achèvement
achoppement
achromatisme
achromatopsie
acidité
aciérage et
aciération
acné
à-coup
acquêt
acquiescement
acquiescence
acquisition
acquisivité
acquit
acquittement
âcreté
acrimonie
actualité
acuité
acuponcture
adaptation
addition
adduction
ademption
adénite
adénopathie
adhérence
adhésion

adieu
adition
adjonction
adjudication
adjuration
administration
admiration
admissibilité
admission
admonestation et
admonétation
admonition
adolescence
adoption
adoration
adossement
adoucissage
adoucissement
adoux
adresse
adrogation
adulation
adultération
adustion
adverbialité
adversité
advertence
adynamie
aérage et
aération
affabilité
affadissement
affaiblissement
affairement
affaissement
affaitement
afféagement
affectation
affectuosité
affenage
affermage
afferme
affermissement
afféterie
affichage
affidavit
affilage
affiliation
affinage
affinement
affinité
affiquage
affirmation
affleurage
affleurement
affliction
afflouage
affluence
afflux
affolement
affouage
affourche
affranchement
affranchissement
affre
affrétement
affront
affrontement
affronterie
affusion
affûtage
agacement
agacerie
agape
agencement
agglomération
agglutination
aggravation
aggrave
aggrégation
agilité
agio
agiotage
agitation
aglomération
aglütination
agnelage
agnèlement
agnition
agonie
agrandissement
agravation
agrégation
agrément
agression
agnet
ahan
aheurtement
ahurissement
aï
aide
aigreur
aiguillage
aiguilletage
aiguisage
aiguisement
aimantation
aînesse
aisance
aise
aisement
ajournement
ajust
ajustage
ajustement
ajusture
alanguissement

alarme
albinisme
albuminurie
alcalescence
alcoolisation
alcoolisme
aléa
alentissement
alésage
alevinage
algarade
algidité
alibi
alibiforain
aliénation
alignement
alimentation
alitement
allaitement
allèchement
allée
allégation
allégeance
allégement
allégresse
alliage
alliance
allitération
allocation
allocution
allodialité
allonge
allongement
allotement
allotropie
allumage
allure
allusion
aloi
alonge
alongement
alopécie
alourdissement
aloyage
altercas
altercation
altère
altérité
alternance
alternat
alternation
alternative
altitude
altruisme
alunage
amabilité
amaigrissement
amalgamation
amarinage
amarrage
amas
amatelotage
amaurose
ambages
ambesas
ambiguïté
ambition
amble
amblyopie
ambulance
amélioration
améliorissement
amenage
aménagement
amende
amendement
amené
amenée
aménité
aménorrhée
amenuisement
amertume
amétropie
ameublissement
ameutement
amidonnage
amincissement
amissibilité
amission
amitié
amnésie
amnistie
amodiation
amoindrissement
amollissement
amoncellement
amortissement
amour
amoureau
amourette
amour-propre
amovibilité
ampleur
ampliation
amplification
amplitude
amputation
amusement
amusette
amygdalite
anachronisme
analgésie
analogie
analyse
anaphore
anaphrodisie
anaplastie

anarchie
anasarque
anastomose
anastrophe
anathématisme
anathème
ancienneté
ancrage
andain
anéantissement
anémie
ânerie
anesthésie
anfractuosité
angarie
angine
anglicisme
anglomanie
angoisse
angustie
anhélation
anicroche
animadversion
animalisation
animalité
animation
animosité
ankylose
annate
annelure
annexion
annihilation
annonce
annonciation
annotation
annulation
anoblissement
anodinement
anomalie
ânonnement
anonymat
antagonisme
antanaclase
antécédence
antériorité
anthropomorphisme
anthropophagie
antichrèse
antichristianisme
anticipation
antilogie
antinomie
antipathie
antipéristase
antiquité
antithèse
anurie
anxiété
aortite
aoûtage
apaisement
apanage
apathie
apens
apepsie
aperception
apercevance
apertise
apetissement
aphasie
aphérèse
aphonie
apiquage
aplanissement
aplatissement
aplomb
apnée
apocope
apoplexie
apostasie
apostrophe
apothéose
apparat
appareil
appareillage
appareillement
apparence
apparentage
appariement et
apparîment
apparition
appartenance
appauvrissement
appeau
appel
appesantissement
appétence
appétibilité
appétit
appétition
applaudissement
applicage
application
applique
appointage
appointement
apport
apposition
appréciation
appréhension
apprentissage
apprêt
apprêtage
apprête
apprivoisement
approbation
approche

approchement
approfondissement
appropriation
approvisionnement
approximation
appui
âpreté
aptitude
apurement
apyrexie
arase
arasement
arbitrage
arbitration
arborescence
archaïsme
arcure
ardeur
aréage
aréfaction
arénation
argentation
argenture
argumentation
argutie
aridité
armement
armistice
aromatisation
arome
arpègement
arpentage
arquebusade
arrachage
arrachement
arraisonnement
arrangement
arrentement
arrestation
arrêt
arrhement
arrière-ban
arrière-goût
arrimage
arrivage
arrivée
arrivement
arrogance
arrondissement
arrosage
arrosement
arsis
artériotomie
arthrite
artifice
ascension
ascétisme
ascite
aspect
aspergès
aspérité
aspersion
asphyxie
aspiration
assagissement
assainissement
assaisonnement
assassinat
assaut
assec
asséchement
assemblage
assemblée
assemblement
assentement
assentiment
assertion
asservissement
assiduité
assiette
assignation
assimilation
assistance
association
assolement
assombrissement
assomption
assonance
assortiment
assoupissement
assourdissement
assouvissement
assujettissement et
assujétissement
assurance
asthénie
asthme
astigmatisme
astriction
astringence
astuce
ataraxie
atavisme
ataxie
atermoiement et
atermoîment
athrepsie
atonie
atrocité
atrophie
attache
attachement
attaque
atteinte
attelage
attendrissement
attentat

attente
attention
atténuation
atterrage
atterrissage
attestation
atticisme
attiédissement
attitude
attouchement
attraction
attrait
attrape-lourdaud
attrape-nigaud
attrempage
attribution
attrition
attroupement
aubade
aubaine
audace
audience
audition
augmentation
aumône
aunage
aurification
auscultation
austérité
authenticité
autodafé
automatisme
autoplastie
autopsie
autorisation
autorité
avalage
avancement
avanie
avant-goût
avarice
avatar
avènement
a-venir
aversion
avertin
avertissement
aveu
aveuglement
avidité
avilissement
avitaillement
avivage
avives
avortement
avulsion
azurage

GRAND ENSEMBLE SECOND

ENSEMBLE PREMIER

GRAND GROUPE PREMIER

GROUPE PREMIER

.....

GROUPE SECOND

acacia
ache
agaric
airelle
amomacées et
amomées
anthyllis et
anthyllide
apocynacées et
apocynées
aquifoliacées
aralia et
aralie
araucaria
arbousier
arbre
arbret
arbrisseau
arbuste
arec
aristolochiées et
aristolochiacées
arum
asclépiadées
asphodèle

GROUPE TROISIÈME

acalephe
acanthie
acare et
acarus
acaride
acarien et
acarin
anatife
anguille
anguillule
animal
animalcule
annélides
anomie
arachnide
avicule

GROUPE QUATRIÈME

astéroïde
astre

GRAND GROUPE SECOND

GROUPE PREMIER

abat-jour
abrivent
accolure
accot
accotoir
acoulure
affiquet
affublement
affûtiau
agrès
aliment
allège
allumoir
amorce
amusoire
appas
appât
arme
atour
attrape
attrapoire
avançon

GROUPE SECOND

art

GROUPE TROISIÈME

. . . . .

ENSEMBLE SECOND

ajoutage
ajoutoir
ajutage
ajutoir
appendice
appendicule

ENSEMBLE TROISIÈME

accident
acte
action
activité
adminicule
affaire
affection
agissements
altération
alternative
attribut
aventure

ENSEMBLE QUATRIÈME

agent, ente
anicroche
aria

GRAND ENSEMBLE TROISIÈME

achéron
achille
adam
adon
adonis
agnès
aldebaran
algol
aliboron
allah
amadis
amphitrite
ancile
andromède
antarès
antéchrist
apollon
archipel
arcture et
arcturus
argo
ariane
arlequin, quine
atoll
attole ou
attollon
augustin, ine
augustin (saint)
automédon

GRAND ENSEMBLE QUATRIÈME

ENSEMBLE PREMIER

abandonnataire
abatteur
abbé
abbesse
ablégat
abolitionniste
abonnataire
aborigène
aboyeur
abréviateur
abstème
abstentionniste
abstracteur
abuseur
académicien
académiste
accapareur, euse
accense
acceptant, ante
accepteur
acclamateur
accommodeur, euse
accompagnateur, trice
acconier
accordeur
accouchée
accoucheur, euse
accoutreur
accumulateur, trice
accusateur, trice
accusé, ée
acheteur, euse
acheveur
acolyte
acquéreur
acrobate
acteur, trice
actionnaire
actuaire
adepte
adjudant

adjudicataire
adjudicateur
administrateur, trice
admirateur, trice
admoniteur, trice
adoptant
adorateur, trice
adoucisseur
adulateur, trice
adultérateur
adversaire
aède
aéronaute
aérostier
afficheur
affident, ente
affileur
affineur
affranchisseur
affréteur
affronteur, euse
affûteur
agapètes
agioteur
agitateur
agnat
agonothète
agrée
agresseur
agreyeur
agricole
agriculteur
agrimenseur
agronome
aiglefin
aigrefin
aiguilletier
aiguilleur
aiguillier, ière
aiguiseur
ajusteur
alambiqueur
alarmiste
albigeois
albinos
alcade
alchimiste
alcide
alcoviste
alderman
alénier
algébriste
algonquin
alguazil
allégateur
allégoriseur
allégoriste
allié, ée
allobroge
allopathe
allumeur
almée
altérateur, trice
alter ego
amadoueur
amant, ante
amasseur
amateur
amazone
ambassadeur
ambassadrice
ambulancier, ière
ami, ie
amidonnier
amiral
amman
ammeistre
amodiateur
amphictyon
amphisciens
amphitryon
amplificateur
amputé, ée
amuseur
anabaptiste
anachorète
anagnoste
anagrammatiste
analyseur
analyste
anarchiste
anatomiste
ancêtre
andabate
anecdotier
ânier, ière
animalier
annaliste
annonceur
annotateur
anouart
anspessade
antagoniste
antécesseur
antéciens
anthropomorphite
antipape
antipode
antiquaire
antisciens
antrustion
aoûteron
aoûteur
apanagiste
apiculteur
aplaigneur
aplanisseur

aplatisseur
apoco
apocrisiaire
apologiste
apostat
apothicaire
apôtre
appareilleur
appareilleuse
appariteur
appeleur
applaudisseur
appliqueuse
appointeur
appréciateur, trice
apprenti, ie
apprentif, ive et
apprentis, isse
apprivoiseur
approbateur, trice
aquafortiste
aquarelliste
arabisant
arbalétrier
arbitragiste
arbitre
arboriculteur
arboriste
archéologue
archer
archevêque
archiâtre
archichancelier
archichapelain
archidiacre
archiduc
archiduchesse
archimandrite
archiprêtre
architecte
architriclin
archiviste
archonte
ardélion
aréopagite
argenteur
argentier
argonaute
argotier, ière
argoulet
argousin
argumentant
argumentateur
argus
arien, ienne
aristarque
aristocrate
arithméticien, ienne
armateur
armoriste
armurier
arpenteur, euse
arquebusier
arracheur, eusse
arrangeur
arrêtiste
arrière-garant
arrière-vasal
arrimeur
arroseur, euse
artificier
artilleur
artisan
artiste
aruspice
ascensionniste
ascète
asciens
asiarque
assaillant
assailleur
assassin, ine
assassinateur
assassineur, euse
asséeur
assembleur, euse
assesseur
assistant, ante
associé, ée
assommeur
assureur
astrologue
astronome
athée
athéiste
athlète
atomiste
atourneur, euse
attaquant
atticiste
attiseur
attractionnaire
attrapeur, euse
aubain
aubergiste
auditeur
augure
aumônier
auneur
auriste
auteur
autochtone
autocrate
autodidacte
autonomiste
autoursier
avaleur

avant-coureur
avant-courrier
avant-courrière
avertisseur
avocat
avoué
ayan

ENSEMBLE SECOND

abattoir
abreuvoir
abri
académie
accourres
aciérie
affait
affinerie
affinoir
affût
aiguiérée
aiguillée
airée
alevinier
alunière
alvinier
ânée
anguillière
apier
apothicairerie
arbalétée
ardoisière
argilière
armurerie
arsenal
asile
assiettée
asyle
atelier
athénée
auditoire
augée
aulnaie
aunaie

ENSEMBLE TROISIÈME

abroutis
accroche-cœurs
adent
affangissements
affanure
agrain
aiguade
ain
akène
alésure
alganon
alizari
allaite
alpiou
ambe
amers
anchiflure
animelle
antiquaille
arcot
arrachis
arrérages
arrière-point
arsin
arzel
atout
atterrissement
attise
avant-projet
avorton

SUBSTANTIFS SPÉCIAUX

abracadabra
abraxas

II

Critique de mon arrangement méthodique des substantifs

Voilà mon arrangement des substantifs d'initiale **a**, du dictionnaire de Hatzfeld-Darmesteter-Thomas. Etudions maintenant cet arrangement.

Le premier fait à considérer, c'est que je suis arrivé à cette ordonnance des substantifs en voulant les étudier intégralement, en voulant arriver à leur connaissance totale. C'est donc que l'arrangement par ordre alphabétique, n'est pas adéquat à cette étude. Voilà une première question établie.

L'ordre alphabétique est l'ordre le plus général d'arrangement des mots. Nous n'en avons en définitive aucun autre et tous nos dictionnaires sont faits d'après ces données. Nous pouvons constater cependant que c'est un ordre absolument artificiel, nullement fondamental. Il dérive de l'arrangement des lettres constitutives des mots et de l'arrangement des lettres de l'alphabet.

Or, l'ordre de succession des lettres de l'alphabet est un ordre purement occasionnel ; ranger les mots d'après ces données, c'est les ranger en tenant compte d'un caractère accessoire, accidentel.

Je ne songe pas à nier l'utilité de l'arrangement alphabétique, je constate seulement qu'il est absolument inadéquat à l'étude d'ensemble immédiate des mots.

Nous arriverons facilement à nous convaincre de ce fait, en étudiant une page quelconque d'un dictionnaire.

Considérons, par exemple, la page 10 du dictionnaire que j'étudie. Elle se compose de 24 mots : *abougrissement, abouquement, abouquer, about, aboutage, aboutement, abouter, aboutir, aboutissant ante, aboutissement, ab ovo, aboyant ante, aboyer, aboyeur, abracadabra, abracadabrant ante, abraquer, abras, abrasion, abraxas, abrégé.*

Ces 24 mots réunis ainsi, n'ont entre eux, aucune analogie



véritablement fondamentale, nous les avons groupés ainsi seulement parce que leurs lettres se suivent suivant un certain ordre et c'est tout ; mais si nous les considérons par exemple au point de vue représentatif, ils ne constituent qu'une succession de termes absolument dissemblables, un ensemble d'éléments parfaitement différents.

L'arrangement alphabétique n'est pas, à proprement parler, un arrangement des mots, car après avoir rangé ainsi les mots, nous n'obtenons qu'un seul groupe, rien qu'un de tous les mots. Or, comment appeler arrangement, ce qui n'est en somme qu'un simple groupement, en un seul tout, d'un ensemble d'éléments nécessairement différents ?

Un arrangement est le résultat d'un effort critique, d'un effort d'analyse, des éléments qu'on considère, dans lequel, nous devons apercevoir les valeurs relatives de ces éléments.

Un dictionnaire est comme un sac rempli de monnaies de toute sorte : d'or, d'argent, de cuivre, de nickel,... toutes ensemble formant un seul tout. Nous avons, pour connaître exactement le contenu de ce sac, à le vider sur une table, par exemple, et à ranger, à comparer entre elles ces monnaies pour établir leurs similitudes et leurs différences. Nous avons à grouper les monnaies d'or et les monnaies d'argent et les monnaies de cuivre... nous avons à établir les valeurs relatives de ces groupes, nous avons enfin à les nombrer.

C'est de même que nous devons procéder avec les mots. L'arrangement alphabétique est un arrangement premier, antérieur, que nous devons prendre comme base, pour arriver à un autre arrangement postérieur, plus explicite, plus instructif.

Je crois inutile de prouver ici, l'utilité d'un arrangement de l'ensemble des mots, autre que l'arrangement alphabétique. Cette utilité est tellement évidente, que vouloir la prouver est presque oiseux. La question à résoudre est donc seulement, d'après quelles bases, suivant quels principes nous devons procéder à cette opération.

Comment ranger par exemple, autrement que d'après l'ordre alphabétique, l'ensemble des substantifs ? Quel ordre suivre pour étudier cet ensemble de mots ?

La vérité est que, pour arriver à une connaissance méthodique, complète, exacte d'une langue, nous avons avantage à avoir



un arrangement éminemment explicite de l'ensemble de ses éléments.

Or, quels critères adopter à cet effet ?

Considérons dans ce but les mots et essayons de déterminer leurs caractéristiques diverses, car ces caractéristiques sont les bases évidentes de tous les arrangements possibles. De combien de manières pouvons-nous ranger les mots ? D'après combien de facteurs pouvons-nous procéder à cette opération ? Y en a-t-il un nombre fini ou infini d'arrangements possibles ?

Qu'est-ce en définitive, qu'un mot ? Un mot est un signe, un simple signe dont nous nous servons pour désigner, pour représenter quelque chose. Le langage est un mode de représentation de l'universel

Nous avons à considérer par conséquent pour tout mot, deux éléments bien distincts. Le premier est ce mot, c'est-à-dire un son, une graphie, un simple élément représentatif ; le second est la chose que ce premier élément désigne, représente, définit. Nous pouvons envisager les mots de deux manières, absolument fondamentales : la première en tant que signes, constitutivement, la seconde en tant qu'éléments représentatifs, fonctionnellement

Nous pouvons étudier les mots, comme des éléments, comme des entités dont nous voulons déterminer la nature, les particularités constitutives ; étudier en somme les mots, comme un musicien peut étudier un instrument de musique quelconque, sa forme, ses proportions, son aspect général. Mais nous pouvons étudier aussi les mots, en tenant compte de leur valeur représentative.

Or, voilà deux groupes bien distincts de valeurs, voilà donc deux groupes de caractéristiques susceptibles d'être des facteurs d'arrangements possibles.

Le premier groupe de ces caractéristiques est certainement moins important que le second. Je reconnais l'utilité de la connaissance de ce premier groupe et tout arrangement basé sur une quelconque de ces données a une valeur certaine ; mais c'est surtout le second groupe, celui des caractéristiques qui résultent de la nature représentative de la langue, qui résultent de cette propriété fondamentale du langage d'être un mode de représentation, que je crois le plus important et dont les données sont les

meilleures pour établir un arrangement véritablement logique de l'ensemble des mots.

Nous avons constaté déjà combien insuffisant, combien artificiel est l'arrangement alphabétique, arrangement qui résulte d'une caractéristique constitutive, donc du premier groupe. Or, avons-nous un arrangement logique fait d'après une caractéristique quelconque du second ?

Nous avons certes, de l'ensemble des mots, une classification absolument classique : celle de la plupart des grammairiens ; mais elle est si vétuste, qu'elle me rappelle les ruines du Forum romain et du Palatin. Elle est comme un de ces temples anciens, dont il ne reste plus aujourd'hui que quelques colonnes.....

Cette classification n'est pas absolument mauvaise, je reconnais qu'elle est exacte d'une façon générale ; mais nous avons cependant à la moderniser, à la compléter, à la corriger, à faire d'elle en somme, une classification d'aujourd'hui.

Or, pouvons-nous prendre cette classification comme base d'un arrangement possible des mots ? Est-elle l'expression d'un arrangement logique ?

Examinons à cet effet, cette classification et pour l'examiner considérons une grammaire quelconque, par exemple le cours de grammaire historique de la langue française d'Arsène Darmesteter. Cet ouvrage se compose d'une suite de cours professés par Darmesteter entre 1881 et 1888, donc à la fin du siècle dernier. Ces cours forment donc une grammaire divisée en quatre parties : phonétique morphologie, formation et vie des mots et syntaxe.

Or, quelle est la classification des mots et particulièrement la classification des substantifs, de Darmesteter ?

Darmesteter cite au premier abord, la classification connue, qui consiste à distribuer les mots, en dix classes : substantifs, articles, adjectifs, pronoms, verbes, participes, adverbes, prépositions, conjonctions et interjections.

Il ne donne d'ailleurs cette classification, qu'à titre purement documentaire et il classe en réalité les mots, en quatre grands groupes : le premier les noms substantifs et adjectifs, le second les pronoms, le troisième les verbes et le quatrième les mots invariables.

Je ne veux pas faire ici une critique de cette classification



je ne m'occupe dans cette étude que des substantifs ; examinons donc seulement le premier grand groupe de sa classification.

Ce premier grand groupe est donc celui des substantifs et adjectifs. Dans ce groupe Darmesteter distingue six espèces ou séries distinctes de mots, qu'il intitule ainsi : noms propres, noms communs, noms de matière, noms collectifs ou de quantité indéterminée, noms de nombre ou de quantité déterminée et noms indéfinis.

Les noms propres sont ceux qui désignent les individus considérés en eux-mêmes ; ce sont donc des mots personnels, propres à désigner une seule et même personne. Darmesteter distingue parmi les noms propres, ceux qui s'appliquent : « 1° aux personnes : *Pierre, Jeanne* ; 2° aux choses personnifiées : *la Fortune, l'Amour* ; 3° aux nations : *la France, l'Angleterre* ; aux provinces : *Champagne, Bourgogne* ; aux localités : *Paris, Sèvres* ; 4° aux accidents géographiques : *Pyrénées, Seine*, etc. [1]. »

Les noms communs sont ceux qui s'appliquent « à toutes les choses de même espèce : *arbre, fleur, livre* désignent non pas tel arbre, telle fleur, tel livre, mais l'un quelconque de tous les arbres, de toutes les fleurs, de tous les livres qui existent. Tous les individus de l'espèce arbre, de l'espèce fleur, de l'espèce livre, peuvent être désignés par ces mots [2] ».

Les noms communs sont « concrets ou abstraits selon qu'ils expriment les objets matériels qui frappent nos sens : *mur, table, pied, main*, ou les idées qui existent dans notre pensée : *bonté, sagesse, vertu* [3] ».

Darmesteter observe que ces divers noms communs ont plus ou moins d'extension, suivant qu'ils s'appliquent à un plus grand ou à un plus petit nombre de choses, c'est-à-dire suivant que les espèces qu'ils désignent sont plus ou moins considérables ; et qu'ils ont plus ou moins de compréhension suivant que les objets désignés ont plus ou moins d'attributs caractéristiques.

La troisième série, ce sont les noms de matière, ils désignent « des choses formées d'une même matière ou de parties semblables dont chacune porte le même nom que le tout : *bois, eau, pierre, vin* [4] ».

1. A. Darmesteter, *Cours de gram. hist.*
2. *Ibid.*
3. *Ibid.*
4. *Ibid.*

La quatrième série, ce sont les noms collectifs ou de quantité indéterminée, ils « expriment des assemblages, des collections de personnes ou de choses : *foule, multitude, troupe*. On les divise en collectifs généraux et collectifs partitifs suivant qu'ils désignent la totalité ou une partie de la collection : *le troupeau des humains, un troupeau d'ignorants* [1] ».

Les noms de nombre ou de quantité déterminée composent la cinquième série. Les uns expriment le nombre : ce sont les noms cardinaux, les autres l'ordre : ce sont les noms ordinaux; ils constituent l'ensemble de la numération.

La sixième et ultime série, ce sont les noms indéfinis qui « déterminent les personnes et les choses d'une manière générale et indéfinie. Les uns sont essentiellement substantifs, les autres essentiellement adjectifs. Ceux-ci peuvent, d'ailleurs, s'employer substantivement [2] ».

Les noms indéfinis se divisent donc, en substantifs et adjectifs indéfinis. Les substantifs indéfinis sont : *on, personne, chose, rien*. Les adjectifs indéfinis sont : *aucun, autre, chacun, chaque, maint, même, nul, plusieurs, quant, quel, quelque, tout, un*.

C'est tout ; voilà donc les substantifs et les adjectifs classés ainsi, en six séries distinctes. Or, quiconque a une connaissance véritable et complète de la langue, reconnaîtra, sans peine, que cette classification est absolument mauvaise.

Je crois inutile de m'attarder à le prouver. Bornons-nous à remarquer, d'une façon générale, que cette classification est mauvaise ; d'abord parce qu'elle a été faite sans tenir aucun compte de la différence fondamentale entre les rôles des substantifs et des adjectifs, et ensuite et surtout, parce qu'elle ne correspond nullement à la réalité des choses. Nous ne pouvons songer, par conséquent, à ranger les substantifs d'après ces données.

Nous avons outre l'arrangement alphabétique et la classification classique, un certain nombre d'arrangements différents de l'ensemble des mots ; mais mon but n'est pas de faire, ici, une critique de ces arrangements divers, mon but est seulement de montrer les bases, les principes de celui que je propose aujourd'hui.

Quel est alors, mon arrangement de l'ensemble des substantifs ?

Mon arrangement a été fait, d'après une des caractéristiques

1. A. Darmesteter, *Cours de gram. hist.*
2. *Ibid.*



la plus importante, absolument fondamentale de la langue. Le thème substantif étant en effet le thème par excellence, celui dont nous nous servons pour désigner, pour représenter le tout, l'ensemble des choses, l'universel, j'ai cherché à ranger ce thème d'après ce tout, cet ensemble des choses, cet universel. **J'ai comparé en somme ce thème à l'universel, pour le connaître ainsi d'une manière relative et je l'ai rangé d'après ces données.**

Les substantifs sont la première représentation linguistique, la plus directe, la plus simple, la plus élémentaire de l'universel. Ils sont les premiers représentants de ce qui est. Pour arriver donc à leur connaissance nous avons à considérer simultanément ces deux éléments absolument irréductibles, ce qu'ils sont et ce qu'ils désignent.

Connaître un mot, sans connaître ce qu'il désigne, ce qu'il représente, est aussi mauvais ou peut-être pire que l'ignorer complètement.

Toute connaissance d'un mot suppose un double savoir : celui du mot en tant que mot, en tant qu'élément du langage et celui de sa représentation, de ce qu'il désigne. Ce double savoir est absolument nécessaire, pour avoir du langage une connaissance adéquate.

Essayons cependant d'établir la nature de la correspondance entre ces deux éléments, et dans ce but cherchons à définir le plus exactement possible le second : l'universel.

Quel est donc, cet universel que les mots représentent ? Qu'est-ce donc que l'universel ?

J'ai choisi intentionnellement ce terme **d'universel**, pour désigner l'ensemble des choses, le tout ; j'ai choisi ce terme parce que je le crois suffisamment étendu **pour exprimer tout l'exprimable.** Je désigne par ce terme, le terrestre et le céleste, le réel et l'idéal, le présent, le passé et le futur ; toutes les formes multiples de l'être, ainsi que toutes ses modalités innombrables, tout, absolument tout.

Les substantifs étant une première représentation de ce tout, le mieux semble être pour les étudier, de les ranger en tenant compte de ce tout, d'après ce tout qu'ils représentent, dont ils sont l'expression humaine, le mode de désignation élémentaire que nous avons inventé.

Nous arrivons ainsi à la connaissance de la correspondance entre ces deux éléments irréductibles ; c'est-à-dire à une connaissance relative de l'un par l'autre réciproquement, de l'universel par les substantifs et des substantifs par l'universel.

Voilà le plan d'arrangement des substantifs que j'ai essayé de réaliser. J'ai considéré donc tous les substantifs d'initiale **a**, du dictionnaire général, l'un après l'autre en suivant l'ordre alphabétique, depuis le substantif *a* jusqu'au substantif *azurite* et je les ai rangés d'après ces données.

Je n'ai rangé ainsi, que ceux de la première lettre du dictionnaire, parce que cherchant surtout une méthode, j'ai cru un arrangement partiel suffisant. Nous n'avons en définitive, qu'à faire de même avec les autres substantifs.

J'ai considéré donc exactement 2054 substantifs. Ayant considéré ces substantifs, j'ai songé avant tout à ceux qui désignent **des êtres naturels terrestres et célestes.**

Voilà les premiers substantifs à examiner, car ils représentent, en somme, les premières réalités dont nous avons conscience.

L'une des propriétés fondamentales de la matière est d'être un composé d'entités [1] distinctes. La simple observation du monde, de l'univers nous suffit pour constater cette propriété. Nous observons, en effet, une multitude d'êtres naturels distincts, minéraux, végétaux et animaux, corps terrestres et corps célestes, que nous pouvons différencier à première vue.

Tous ces êtres ont des noms, ils sont représentés linguistiquement par des substantifs. A chacun de ces êtres correspond donc, au moins, un élément double sonore et graphique, un mot, un substantif, dont nous nous servons pour le désigner, pour le représenter.

Or, j'ai songé à ranger tous ces substantifs, à les classer, comme on a classé ces êtres, ces entités.

Mais, avons-nous une classification exacte de l'ensemble des êtres naturels terrestres et célestes ? Nous n'en avons pas une, nous en avons plusieurs, voilà une première difficulté.

C'est que ce problème est infiniment complexe, c'est que toute classification étant humaine, est la conséquence de l'analyse et que tout résultat analytique est contestable.

1. J'emploie le mot : *entité*, pour désigner d'une manière absolument générale, tout être, tout objet, toute chose, en un mot tout ce qui est.



Les naturalistes de toutes les époques, depuis que les hommes ont quelque conscience de leur existence, ont cherché à classer les êtres naturels terrestres ; et cependant avons-nous aujourd'hui une classification absolument parfaite, indiscutable, complète de l'ensemble de ces êtres ? Non, je ne le crois pas.

Qu'est-ce en définitive que classer ? Classer, c'est distribuer en classes, c'est ranger suivant des ordres divers ; mais pour établir ces classes, pour déterminer ces ordres, nous avons à trouver des critères, des caractéristiques.

Or, ces caractéristiques étant évidemment très nombreuses, les naturalistes ont fait des classifications très nombreuses aussi. Les êtres naturels sont en effet, des entités généralement complexes, ayant mille aspects, mille propriétés ; nous pouvons les considérer par conséquent, de différentes manières, et chacun de ces aspects, chacune de ces propriétés, chacun de ces considérants, est l'antécédent logique d'une classification possible.

Mais, de toutes ces classifications, laquelle est la meilleure, laquelle adopter ?

Je n'hésite pas à affirmer que ce problème est fort difficile. Ces classifications ont toutes une valeur différente, elles ont toutes une utilité certaine. C'est en effet, par elles que nous arrivons à la connaissance relative de l'ensemble des êtres ; elles sont en somme l'expression sommaire de cette connaissance.

Un caractère même insignifiant d'un de ces êtres quelconque, est suffisant cependant pour établir par comparaison, une classification de leur ensemble.

Mais, avons-nous tous, par hasard, la même acuité pour percevoir ces caractères, avons-nous tous le même savoir pour comparer adroitement ces êtres entre eux, sommes-nous tous également perspicaces ? Je ne le crois pas. Voilà pourquoi nos classifications ne sont jamais définitives, voilà pourquoi les savants hésitent, voilà pourquoi nous n'avons pas encore aujourd'hui, de ces êtres, une classification absolument parfaite.

Ainsi pour les minéraux, on a proposé des classifications diverses. Werner, Mohs, Berzélius, Beudand, Brongniard, Dufrenoy, Delafosse, de Lapparent entre autres ont établi des classifications différentes. Werner les range en quatre classes : terres et pierres, sels, combustibles, métaux. Mohs en fait trois groupes, d'après leur densité, leur odeur et leur saveur. Berzélius

les répartit seulement en deux : les combustibles et les non combustibles... [1].

Les végétaux ont été classés de même, de mille façons et on est arrivé finalement à les distribuer en quatre embranchements : Phanérogames, Cryptogames, Muscinées et Thallophytes. Tels sont les grands groupes de la classification actuelle. Mais on changera sans nul doute ces groupements, « la classification présente sera transformée comme celle-ci a modifié les précédentes et nul ne peut prévoir maintenant quelles seront à ce sujet, les vues futures de la Science [2] ».

Les animaux finalement, ont été aussi classés et reclassés..... Nous avons donc une multitude de classifications de l'ensemble des êtres naturels. Or, laquelle choisir, pour notre but, **pour l'arrangement des substantifs qui désignent ces êtres** ?

De toutes ces classifications, j'ai choisi, à cet effet, la moins savante, la première, la plus ancienne, celle de nos ancêtres, celle de nous tous, celle du vulgaire, celle dont les mots dérivent, celle dont notre langage usuel est l'expression.

Cette classification est la plus immédiate, la plus accessible, la plus naturelle. Si nous voulons en somme une classification naturelle, en voilà une assurément.

En créant les substantifs, en nommant tous les êtres naturels, les hommes ont établi, par ce fait même, une classification de ces êtres qu'ils ont nommés ainsi, dont ils ont créé en somme une représentation.

Voilà la classification que j'ai adoptée comme base de mon arrangement. Elle n'est pas parfaite, je le sais ; mais comment le serait-elle, puisque c'est le peuple qui a nommé ces êtres, c'est le vulgaire qui a créé ces mots.

Cette classification est imparfaite, parce que la langue l'est aussi ; mais qu'importe qu'elle le soit ?

Le langage n'est pas le résultat d'un effort savant, absolument conscient, rationnel, direct, un ; mais le résultat d'un effort quasi inconscient, collectif, d'une collaboration longue, très longue des hommes, de tous les hommes. C'est surtout le peuple, le vulgaire qui l'a créé ; les langues ont été faites sur les places publiques et dans les champs.

1. Fred Wallerant, *Traité de minéralogie*.
2. Gaston Bonnier, *Le monde végétal*.



Ainsi les hommes en nommant les êtres naturels, se sont trompés parfois, ils n'ont pas su arriver toujours à des formes précises ; voilà pourquoi nous notons dans la langue, dans le thème substantif des ambiguïtés, des contradictions, que l'effort savant, postérieur à la création populaire, n'a pas osé supprimer.

La cause fondamentale de ces défauts est donc que la langue n'est pas le résultat d'un effort total ; mais d'un ensemble d'efforts partiels, chacun a contribué en somme à cette création. Elle est comme un édifice, construit par des hommes différents, sans aucun plan préalable, sans architecte pour diriger les travaux, sans chef unique, chacun apportant sa pierre, ses idées, chacun contribuant suivant ses forces par ce seul motif que chacun individuellement, en a senti le besoin.

Deux tendances principales sont à la base de la création des substantifs : la première de donner un même nom à toute chose de même nature, la seconde de donner un nom différent à toute chose différente. Elle a donc pour bases des analogies et des différences.

Les êtres naturels, par exemple, sont un ensemble d'entités, ayant des analogies et des différences, dont la nature varie infiniment.

L'observation directe nous a conduit à déterminer entre eux des analogies spécifiques, génériques, plus générales encore, des analogies tellement générales, que nous sommes arrivés, ainsi, à faire de ces êtres des groupes divers, l'un partie intégrante de l'autre, tous formant un tout.

Les différences perçues ont été aussi des critères semblables et la classification substantive résulte naturellement de ces deux faits. **Le thème substantif est donc une représentation analogique et différencielle de l'universel.**

Nos substantifs, qui désignent les êtres naturels, ne sont pas certes, aussi nombreux que ces êtres innombrables, qui constituent l'univers, car nous avons donné le même nom à tous ceux que nous avons trouvés avoir la même nature. Ayant remarqué des caractères analogiques ou différenciels entre ces êtres divers, nous avons jugé logique de nommer de même ceux qui ont des caractères analogues, et de nommer différemment ceux qui ont des caractères différents.

Voilà les bases fondamentales du thème substantif. Nous avons donc d'un même être naturel, plusieurs substantifs, qui le désignent différemment.

La correspondance entre les êtres naturels et les substantifs est telle que, à chaque être, à chaque sorte d'êtres, correspond non pas un seul et même substantif ; mais au contraire plusieurs substantifs différents qui représentent d'une manière différente ce même être, cette même sorte d'êtres.

On peut penser peut-être qu'une telle particularité est défectueuse, que nous n'avons pas besoin de tous ces substantifs, qu'un seul de ces mots pour chaque être ou chaque sorte d'êtres nous suffit pour l'expression. On peut penser que tous ces substantifs, créés un peu au hasard, d'après des caractères à peine définis, sont peut-être des causes de confusion, d'incompréhension entre les hommes.

Or, la vérité est que tous ces substantifs sont au contraire infiniment utiles, ils sont la conséquence d'un des modes essentiels de la connaissance ; c'est avec ces substantifs divers que j'ai établi mon arrangement, ils constituent en effet, comme je l'ai fait remarquer déjà, une classification naturelle des êtres.

On peut objecter que cette classification n'en est pas moins arbitraire, qu'elle n'est pas surtout savante, qu'elle a été faite sans vues d'ensemble, sans méthode ; mais on reconnaîtra cependant qu'elle est en somme absolument primordiale, qu'elle a une valeur fondamentale, car elle a la même valeur que la langue, puisqu'elle est en somme la langue.

A chaque être naturel correspondent donc, des substantifs divers. Ces substantifs varient par leur extension. Nous en avons depuis ceux dont l'extension est minimum, jusqu'à ceux dont l'extension est maximum.

Or, nous pouvons songer à ranger ces substantifs, en tenant compte de leur extension ; réunir par exemple ceux d'extension, égale et en faire des groupes divers, suivant qu'ils désignent des êtres analogues, donc des êtres susceptibles d'être désignés encore par d'autres substantifs de plus grande extension, naturellement, que l'extension de ces substantifs rangés ainsi

Voilà quels sont les principes, les bases **de mon arrangement des substantifs qui désignent des êtres naturels.** Remarquons que cet arrangement n'est pas artificiel, que je ne l'ai pas fait



d'après des données, des caractères extrinsèques ; remarquons qu'il n'est en définitive, **que l'extériorisation de la nature même du thème substantif.**

J'ai rangé donc les substantifs qui désignent des êtres naturels d'après ces données. Je n'ai eu aucune peine à ranger ainsi ces mots, cet arrangement étant, comme je viens de le montrer, une conséquence immédiate de la nature même du thème substantif.

Je dois remarquer cependant que pour faire cet arrangement, je n'ai tenu compte que de la signification première de ces substantifs. Je l'ai fait, en somme, d'après cette signification première : la première du dictionnaire général ; tandis que, comme nous le savons, ces substantifs et d'ailleurs les substantifs en général, ont communément des significations diverses.

Nous pouvons avoir, en effet, quelque incertitude à ranger ces substantifs ; hésiter par exemple à en faire tels ou tels groupes, suivant qu'on considère, la première, la seconde ou une quelconque de leurs significations diverses.

Pour éviter donc toute hésitation, j'ai adopté la signification première comme base de mon arrangement. Nous pouvons ensuite considérer successivement la signification seconde, troisième, etc., de chacun de ces mots, sans aucun inconvénient, en procédant même, d'après cet arrangement premier, principal absolument.

Nous constatons ainsi une grande propriété des mots, qui est, qu'ils ont des valeurs diverses. Chacun de ces substantifs est susceptible d'avoir plusieurs significations.

Or, nous avions constaté déjà, que nous avons d'un même être naturel, plusieurs substantifs qui le désignent, c'est-à-dire qu'un même être naturel est représentable par plusieurs substantifs ; et nous constatons maintenant qu'un même substantif est susceptible d'avoir plusieurs significations, c'est-à-dire qu'il est susceptible de désigner peut-être, deux ou plusieurs êtres naturels différents.

Nous pouvons conclure par conséquent que **des substantifs différents sont susceptibles de désigner un même être naturel ; et qu'un même substantif** est **susceptible de désigner deux** ou **plusieurs êtres différents.**

Examinons maintenant les substantifs de mon premier grand



groupe. Quels sont-ils ? Quel est leur nombre ? Quelles sont leurs significations ?

Ces substantifs sont tous ceux d'initiale *a* du dictionnaire général, qui désignent premièrement **un être naturel**, et qui sont en outre d'extension minimum.

Chacun de ces substantifs est susceptible donc de désigner des êtres qui ont une analogie maximum. Quelques-uns sont des noms spécifiques : nous nous en servons pour désigner les différentes espèces naturelles, c'est-à-dire tous ces êtres qui ont les mêmes caractères spécifiques. Quelques autres désignent des variétés, c'est-à-dire des individus d'une même espèce, qui ont les mêmes caractères distinctifs. D'autres encore sont des noms vulgaires, des désignatifs dialectaux..... Il y en a finalement aussi, qui ne désignent ni des espèces, ni des variétés, qui ne sont pas des noms vulgaires, qui ne sont en somme, si nous voulons absolument les nommer, que des noms primordiaux d'êtres naturels.

Ce premier grand groupe se compose de 203 mots. Je pouvais ranger ces 203 mots par ordre alphabétique sans plus ; j'ai préféré cependant les grouper en tenant compte des autres substantifs analogues d'extensions diverses que nous avons, en plusieurs groupes et sous-groupes.

J'ai pensé faire d'abord, de ces mots, trois groupes : un premier avec ceux qui désignent **des minéraux**, un second avec ceux qui désignent **des végétaux** et un troisième avec ceux qui désignent **des animaux**.

J'ai fini pourtant, par faire de ces substantifs non pas trois, mais six groupes principaux. Je pouvais aussi d'ailleurs n'en faire que deux groupes principaux : un avec les substantifs qui désignent des entités inorganiques, c'est-à-dire **des inorganismes**, et un autre avec ceux qui désignent des entités organiques, c'est-à-dire **des organismes**. Je n'ai pas adopté cependant cet arrangement, parce que je l'ai trouvé moins explicite que l'autre, quoiqu'il ait cependant certains avantages.

Mon premier groupe principal de substantifs est donc celui relatif **aux entités inorganiques**. Je n'ai pas employé le mot : **minéral**, pour désigner ces entités, parce que je trouve que le mot **minéral** n'a pas pratiquement, quoiqu'il désigne en vérité tous les corps bruts non organisés, une telle étendue. Nous



n'appelons habituellement en effet **des minéraux**, que les substances inorganiques qui contiennent des roches ou des métaux.

Ce premier groupe se compose de 29 mots, c'est-à-dire que nous avons 29 mots d'initiale **a**, qui désignent des corps, des êtres naturels non organisés.

J'ai fait de ce groupe, les quatre sous-groupes que voici :

Noms d'entités des gîtes minéraux et d'entités métalliques ;

Noms de roches, de pierres ;

Noms d'entités inorganiques diverses ;

Noms de variétés inorganiques.

Le premier de ces sous-groupes se compose de 9 mots : *aétite, aimant, alquifoux, alumine, alun, amphibole, asbeste, axinite, azurite.* Ces mots désignent donc des substances minérales diverses : *aétite* (masse de fer) [1], *aimant* (minerai de fer), *alquifoux* (sulfure de plomb), *alumine* (oxyde d'aluminium), *alun* (sulfate double d'alumine et de potasse)..... etc.

Le second est de 8 mots. Ce sont des désignatifs de roches, de pierres. *Alios, amygdaloïde, ardoise* désignent des roches diverses, c'est-à-dire des masses très dures, grandes ou petites, quelquefois isolées, autrefois réunies, paraissant à la surface du sol. *Alunite, améthyste* et *astroïte,* désignent trois sortes de pierres : la première est la pierre d'alun, la seconde est une pierre précieuse, la troisième est aussi une espèce de pierre précieuse, employée dans la magie. *Arène* et *argile* désignent finalement des substances pulvérulentes qui résultent de la désagrégation de roches ou autres corps minéraux.

Le troisième de ces sous-groupes est aussi de 8 mots. Ils désignent diverses entités, différentes pourtant des roches et des pierres ; mais ayant toutes cependant les caractères généraux des êtres inorganiques. *Corne d'Ammon* ou *ammonite, anthracite* et *asphalte* sont en somme des minéraux. *Corne d'Ammon* ou *ammonite* est une sorte de coquille fossile ; *anthracite* est un minéral d'origine végétale ; quant à *asphalte,* c'est une substance minérale solide, qui se trouve à la surface de certains lacs. *Ambre* est une substance céracée rejetée par la mer, qui exhale une odeur de musc. Nous ne pouvons considérer cette substance comme proprement minérale, elle n'est pourtant pas un corps organisé,

1. Nous mettons entre parenthèses la signification des mots précités.

c'est pourquoi j'ai mis le substantif qui la désigne dans ce troisième sous-groupe. *Ammoniaque* est un gaz, *air* ou *atmosphère* est le fluide gazeux, transparent, qui entoure le globe terrestre.

Le quatrième et ultime de ces quatre sous-groupes est de 4 mots. Ils désignent tous les quatre des variétés inorganiques : *agate* et *aigue-marine* sont deux variétés de pierres, *actinote* et *albâtre* sont deux variétés minérales.

Voilà quelle est la désignation première des mots divers, de ce premier groupe principal. Nous constatons donc, que ces mots sont tous des substantifs d'extension minimum qui désignent un certain nombre d'êtres naturels inorganiques.

Le second groupe principal de substantifs est celui relatif **aux entités végétales fondamentales.** J'ai donné cette qualification de fondamentales à ces entités végétales, par opposition à ces autres entités végétales aussi, qui dérivent de ces premières, qui sont donc des entités dérivées.

Ce second groupe se compose de 97 mots. Ces mots désignent donc des êtres de la première des deux grandes sortes d'êtres organisés. J'ai distribué ces 97 mots, en sept sous-groupes.

Le premier de ces sept sous-groupes se compose de 65 mots. Ces 65 mots désignent tous, des plantes ; c'est-à-dire des végétaux non ligneux, fixés dans le sol par des racines. Ces substantifs sont des noms de plantes de toute sorte, de l'Europe et d'ailleurs, de plantes aromatiques, vénéneuses, textiles, rosacées, crucifères, ombellifères, herbacées, de plantes potagères et d'ornement, de différentes saisons, simples et composées......, etc.

Le second sous-groupe est celui des noms d'arbrisseaux. Nous avons 5 noms d'arbrisseaux, d'initiale **a**, dont 2 *anagyre* et *anagyris* sont synonymes.

Le troisième sous-groupe est de 3 mots, 3 noms d'arbustes : *ajonc, aubépine, aucuba.*

Le quatrième est celui des noms d'arbres. Il se compose de 14 mots. Ces 14 mots désignent donc des arbres, des arbres de l'Europe et des arbres exotiques ; ainsi l'*abricotier* est un arbre originaire de l'Arménie, l'*aliboufier* est un arbre de Java, l'*anacardier* est un arbre des Indes, l'*avocatier* est un grand arbre de l'Amérique équatoriale....., etc.

Le cinquième sous-groupe n'a que 2 mots. J'ai composé ce

sous-groupe avec 2 mots *algue* et *amadouvier* qui désignent deux végétaux, qui ne sont simplement, que deux végétaux. Je sais que nous pouvons considérer peut-être ces deux entités, comme deux plantes cryptogames ; mais les considérer ainsi est donner, à mon avis, au mot plante, une extension exagérée.

Le sixième sous-groupe se compose de 5 mots qui désignent des variétés. *Agathe, ail, aubergine* sont trois variétés de plantes ; *albergier* est une variété d'arbre et *avelinier* est une variété d'arbrisseau.

Le septième et ultime sous-groupe de ce second groupe principal, est celui des noms vulgaires, des noms dialectaux des entités végétales fondamentales. *Aube-vigne* est un nom vulgaire de la clématite des haies ; *aubifoin* et *aubiton* sont deux noms vulgaires du bluet, cette plante à fleurs bleues, qui croît surtout dans les blés.

Voilà donc, non seulement un, mais deux noms vulgaires propres à une même plante. Nous constatons ainsi l'extrême profusion du thème substantif : voilà en somme trois substantifs différents, de même extension pourtant, qui désignent un même végétal.

On peut objecter que les noms vulgaires sont négligeables, du moins pour certains hommes, pour certains milieux, que ces noms n'ont qu'une valeur moindre ; on reconnaîtra cependant qu'ils sont parfois plus connus et employés plus généralement que beaucoup de noms classiques ou savants.

Le troisième groupe principal est celui relatif aux **entités végétales dérivées.** Il se compose de 17 mots ; ces 17 mots désignent donc des entités végétales qui résultent d'autres entités végétales aussi.

Nous savons tous, que l'une des grandes fonctions des êtres organisés, est de se reproduire suivant des modalités diverses ; cette reproduction est une des causes de l'existence des entités dérivées.

Ainsi les plantes, les arbres donnent des fruits, les végétaux en géneral ont des dérivations diverses ; ils produisent en somme des entités assez distinctes d'eux, pour que nous ayons à les nommer autrement qu'eux. Ces entités dérivées sont toutefois en dépendance étroite avec les entités fondamentales dont elles dérivent.

Examinons la nature de ce nouveau groupe de substantifs. De ces 17 mots, 13 désignent des fruits, c'est-à-dire ces productions végétales qui succèdent à la fleur : *abricot* (fruit de l'abricotier), *alberge* (fruit de l'albergier), *alise* et *alize* (fruit de l'alisier), *amande* (fruit de l'amandier), *anacarde* (fruit de l'anacardier), *arbouse* (fruit de l'arbousier).....

Or, nous constatons une grande similitude entre les substantifs qui désignent ces entités dérivées et ceux qui désignent les entités fondamentales dont elles dérivent. Le radical de ces paires de substantifs est le même, ce n'est que la terminaison qui change.

L'utilisation d'un même radical pour nommer ces entités dépendantes, est en somme absolument logique ; cette particularité n'est pourtant pas générale à toutes ces paires de substantifs, ainsi par exemple, le fruit de la *vigne* s'appelle *raisin.*

Ce défaut de généralité ne doit pas d'ailleurs nous étonner beaucoup. Les langues n'ont pas été faites, comme je l'ai remarqué déjà, d'après des types uniques, des principes généraux, d'emblée ; mais en suivant au contraire des intuitions diverses, d'après des tendances, des méthodes différentes, progressivement depuis que les hommes ont songé à s'exprimer jusqu'à aujourd'hui.

Quelques-uns de ces 13 noms de fruits sont des noms de variétés. Ainsi *abricotin* est une variété de prune ; *agriotte* est une variété de cerise ; *api* est une variété de pomme ; *avant-pêche* est une variété de pêche ; *aveline* est une variété de noisette. Nous remarquons que ces variétés ont des noms fort différents des noms des végétaux dont elles dérivent. C'est-à-dire qu'on n'a pas différencié ces variétés fondamentales par des noms différents, tandis qu'on a différencié les entités dérivées, les fruits de ces variétés.

Ainsi, la variété de prunier qui produit l'*abricotin,* s'appelle cependant *prunier,* et si cette variété de prune s'appelle *abricotin,* c'est seulement parce qu'elle ressemble à l'abricot ; la variété de cerisier qui produit l'*agriotte,* s'appelle cependant *cerisier,* et si cette variété de cerise s'appelle *agriotte,* c'est seulement parce qu'elle est aigre et a une courte queue.....

Le second sous-groupe de ce troisième groupe principal se compose de 4 mots. Le premier et le second, le troisième et le quatrième de ces 4 mots, sont respectivement synonymes.

Adragant et *adragante* désignent cette gomme qui découle, en morceaux vermiculés, d'arbustes du genre des astragales ; *asa* et *assa* désignent une gomme aussi d'odeur fétide, qui découle d'une espèce de férule de la Perse. Ils désignent donc des dérivées végétales.

Ces mots sont des exemples nouveaux d'une différence radicale entre le substantif qui désigne une entité dérivée, et celui qui désigne l'entité fondamentale dont cette entité dérive. Je crois que nous pouvons conclure cependant, que l'utilisation du même radical, pour nommer ces entités fondamentales et dérivées, est très général et d'ailleurs absolument rationnel. Cette égalité de radical de ces substantifs correspond logiquement à la dépendance étroite qui existe entre ces entités.

Le quatrième groupe principal est celui relatif **aux entités animales fondamentales.** J'ai adopté naturellement pour cette seconde grande sorte d'êtres organisés : les animaux, la même division en entités fondamentales et entités dérivées, que j'ai adoptée pour la première sorte : les végétaux.

Ce quatrieme groupe se compose de 49 mots. Ils désignent tous des animaux : *actinie, astérie* sont deux zoophytes ; *achée, ascaride* sont deux vers ; *agrouette, armadille* sont deux crustacés ; *abeille, alucite, anthrène, artison, asticot* sont cinq insectes ; *aragne,* ou *araigne,* ou *araignée* et *aranéide, aranéole* sont trois arachnides ; *anodonte, astrée* sont deux mollusques ; *able, alevin, alose, anchois* sont quatre poissons..... etc.

Ces mots sont donc un ensemble de noms d'animaux. J'ai eu soin de les ranger, en suivant approximativement l'échelle connue des animaux, depuis les zoophytes jusqu'aux mammifères, depuis les invertébrés jusqu'aux vertébrés. J'ai fait ainsi de ces mots dix sous-groupes.

J'ai fait un onzième sous-groupe des noms d'entités animales femelles. Nous avons à distinguer en effet, parmi les animaux ceux qui ont le pouvoir fécondant de ceux qui sont organisés pour être fécondés. Voilà pourquoi nous avons généralement deux noms pour chaque sorte d'animal, un pour le mâle et un autre pour la femelle.

Ces deux noms sont-ils ou non en général radicalement différents ?

Nous pouvons conclure à ce sujet, comme on peut conclure



quand on n'a fait d'une question qu'une étude partielle, c'est-à-dire conditionnellement. Je n'ai trouvé qu'un seul nom d'initiale **a** d'animal femelle, dans le dictionnaire général. C'est le mot *ânesse*, seul mot qui compose ce onzième sous-groupe.

La femelle de l'*âne* s'appelle donc *ânesse* ; mais comment s'appellent les femelles des autres animaux qui composent les dix premiers sous-groupes de ce groupe principal ? Comment s'appellent par exemple les femelles de l'*agouti*, de l'*algazel*, de l'*alpaca*, de l'*antilope*, de l'*atèle*, de l'*aurochs* ? Comment détermine-t-on les deux sexes de ces mammifères divers ? Ces mots désignent-ils indistinctement le mâle et la femelle ?

Je sais que tous les animaux ne sont pas sexués également, les caractères distinctifs des sexes varient infiniment suivant les animaux ; il y en a dont le mâle et la femelle diffèrent à peine, il y en a dont le mâle et la femelle diffèrent beaucoup.

Est-ce donc par hasard, que les hommes ont donné un nom plus ou moins différent au mâle et à la femelle de chaque sorte d'animal, suivant que ce mâle et cette femelle sont plus ou moins différents entre eux ? Cette proportionnalité existe-t-elle véritablement ?

Je ne le crois pas. Si nous considérons les animaux domestiques, nous trouvons des exemples divers. Ainsi, la femelle du *chien* s'appelle *chienne* ; la femelle du *chat*, *chatte* ; la femelle du *cheval*, *jument* ; la femelle de l'*âne*, *ânesse* ; la femelle du *bouc*, *chèvre* ; la femelle du *coq*, *poule*..... ; etc.

Plusieurs cas sont donc possibles. Lequel de ces cas est le plus général ? Quelle a été la tendance d'expression la plus commune ? C'est une question que nous ne pouvons résoudre, notre étude n'étant qu'une étude partielle.

Le douzième sous-groupe se compose des diminutifs. Ces mots résultent du besoin naturel aux hommes de donner des noms différents à des êtres pourtant de même nature ; mais qui ont cependant des aspects divers, qui varient par exemple par leur grandeur ou par tel autre caractère.

Ainsi, *ablette* est le diminutif de *able* ; il désigne donc un petit able, qui est un poisson de la famille des Cyprinoïdes, à écailles nacrées. *Able* et *ablette* désignent donc tous les deux une même sorte de poisson ; ils varient seulement parce que le premier est applicable à tous ces poissons en général et que le second désigne particulièrement les plus petits.



Les deux derniers sous-groupes : le treizième et le quatorzième, de ce quatrième groupe principal, sont tout à fait semblables aux deux derniers du second groupe principal.

Ce treizième sous-groupe se compose de 2 mots : *aiguillat* et *aspic* qui désignent deux variétés animales. L'*aiguillat* est une variété du genre squale appelé vulgairement *chien de mer*, et l'*aspic* est une variété de vipère.

Le quatorzième sous-groupe n'a qu'un seul mot : *avette*, qui est un nom dialectal, vieilli d'ailleurs, de l'*abeille*.

Le cinquième groupe principal est celui relatif aux **entités animales dérivées.** Il est analogue au troisième, celui des entités végétales dérivées.

Ce cinquième groupe se compose de 10 mots, que j'ai distribués en trois sous-groupes.

J'ai réuni dans un premier sous-groupe les noms de descendants animaux. Nous savons tous, que les animaux produisent des êtres, en tout semblables à eux, un peu comme les végétaux donnent des fruits.

Or, comment nommer ces êtres issus ainsi d'autres êtres, semblables à eux ?

Le fait qu'un être descend d'un autre est un motif assez plausible, ce me semble, pour les nommer de même. La vérité est cependant que, quoique ces êtres aient la même nature, ils diffèrent relativement ; ils ont entre eux une dépendance qui les différencient.

Comment exprimer en somme que l'un d'eux est **le descendant** et l'autre **l'ascendant** ?

J'ai trouvé 6 mots d'initiale **a** qui désignent des descendants animaux. Ainsi, *agneau*, *agnelle* désignent les descendants, les petits jusqu'à l'âge d'un an, de la *brebis* ; *aigliau*, *aiglon*, *aiglonne* désignent les petits de l'*aigle* ; *ânon* désigne le petit de l'*âne*.

Nous constatons que dans le premier cas, le nom de l'ascendant et celui du descendant sont tout à fait différents, *brebis* et *agneau*, *agnelle* diffèrent tout à fait ; mais dans les deux autres cas, ces noms ont le radical commun, *aigle* et *aigliau*,... *âne* et *ânon* ne diffèrent en effet, que par leur terminaison.

Ces noms ont donc le radical différent et le radical identique, ils sont totalement et partiellement différents ; voilà la seule conclusion que nous pouvons tirer pour le moment.



Le second sous-groupe de ce cinquième groupe principal se compose de 2 mots : *albuminose* et *atrabile*, qui désignent deux entités animales dérivées. Les animaux produisent non seulement en effet des descendants ; mais encore des entités diverses, résultantes naturelles d'eux. Ainsi, *albuminose* est un produit de la digestion des matières albuminoïdes et *atrabile* est une humeur noire. Ces deux mots désignent donc deux produits d'origine animale.

L'ultime sous-groupe de ce cinquième groupe principal se compose de 2 mots : *agnelet, agnelette*. Ce sont deux diminutifs, *agnelet* est un diminutif d'*agneau* et *agnelette* est un diminutif d'*agnelle*. Remarquons qu'un *agnelet* doit être un animal particulièrement minuscule, puisqu'un *agneau* est déjà naturellement petit, étant comme nous le savons, le descendant mâle de la *brebis*.

Le sixième et ultime groupe principal, du premier grand groupe de mon arrangement est celui relatif aux **entités célestes.**

Les cinq groupes principaux de mots que nous venons de considérer successivement, composent donc un ensemble de noms d'entités naturelles terrestres. Voilà quels sont les seuls substantifs d'initiale **a**, du dictionnaire général, qui ont pour signification première d'extension minimum, une entité naturelle terreste. Ils sont exactement 202.

Mais les hommes n'ont pas eu à nommer seulement les êtres terrestres ; le ciel, aussi bien que la terre, est un composé d'entités distinctes que les hommes ont nommées aussi. Les différenciations pourtant des entités célestes fort difficiles, à cause de leurs distances énormes à nous, sont les causes du peu d'étendue de ce nouveau groupe principal de noms.

Je n'ai trouvé en effet, qu'un seul substantif qui corresponde à ce nouveau groupe d'entités, dans les mots que j'ai étudiés du dictionnaire général. C'est le mot *aérolithe*, seul composant de ce groupe principal, qui désigne ces masses minérales qui tombent des régions élevées de l'atmosphère, dites autrefois *pierres météoriques*. Nous n'avons donc qu'un seul mot, d'initiale **a**, qui ait pour signification première d'extension minimum, une entité céleste.

Nous constatons que nous avons parmi les substantifs d'initiale **a**, 202 qui correspondent aux entités terrestres et 1 seulement qui correspond aux entités célestes. Voilà certes, une grande disproportion quantitative



Si l'universel n'était qu'un ensemble de résultantes naturelles, ces 203 substantifs d'initiale **a**, et autres analogues d'initiales **b**, **c**, **d**,..... etc., constitueraient tous les substantifs du dictionnaire général, qui auraient pour signification première d'extension minimum, une entité.

Mais l'universel est effectivement plus complexe. Ses entités composantes ont des facultés diverses, elles sont susceptibles d'action, **elles sont notamment créatrices, elles ont créé, elles créent et elles créeront sans doute incessamment une multitude d'autres entités.**

Or, toutes ces entités créées par des entités naturelles ont des noms ; à chacune d'elles correspond un substantif, qui constitue sa représentation.

J'ai réuni donc, en un nouveau grand groupe tous les substantifs d'extension minimum, qui désignent **une entité qui résulte, d'un mode dynamique, d'une entité naturelle.**

Ce deuxième grand groupe a 441 mots ; il est donc numériquement, un peu plus du double du premier.

J'ai adopté en somme pour ranger ces mots, les mêmes principes que j'ai suivis pour ranger ceux du premier grand groupe.

Je les ai réunis en groupes et sous-groupes, suivant la nature de leur signification première. J'ai réuni en touts distincts, tous ceux qui désignent des entités analogues ; par conséquent, des entités susceptibles d'être désignées encore, par d'autres substantifs de plus grande extension, que ces substantifs d'extension minimum rangés ainsi. J'ai ordonné ensuite ces groupes et sous-groupes, suivant un ordre simple, absolument naturel.

J'ai fait de ces mots, **six groupes principaux.**

Le premier de ces groupes principaux est relatif **aux entités artificielles primordiales.**

Je crois déterminer bien exactement ce premier groupe principal d'entités, par ces deux adjectifs. Ces entités sont en effet, **artificielles** parce qu'elles résultent de l'effort des hommes et des autres animaux, pour créer avec art, des entités dont ils ont senti le besoin, l'utilité. Je les appelle **artificielles**, par opposition aux entités **naturelles**, celles qui résultent de l'effort de la nature, de Dieu. Elles sont en outre **primordiales**, par opposition aux autres **secondaires**, qui ont été créées postérieurement ; elles



sont en somme les entités créées pour satisfaire nos premiers besoins.

J'ai fait de ce premier groupe principal sept sous-groupes.

Le premier sous-groupe se compose de 18 mots, qui désignent des entités créées par nous, pour satisfaire notre besoin primordial d'alimentation. Ainsi, *abaisse, abat-faim, abricoté, andouille, arrow-root* sont des plats, des mets ; *achars, aillade, ailloli, axonge* sont des sauces, des condiments ; *ale, alicant, alicante, aluine, amandé, anisette, arack, auvernat* sont des boissons....., etc.

Le second sous-groupe se compose de 17 mots, qui désignent des entités créées par nous pour nous habiller, pour nous vêtir, pour nous couvrir de différentes façons. Ainsi, *alépine, anacoste, angleterre, armoisin* sont des étoffes ; *amict, andrienne, angusticlave, armet, attifet, aumusse* ou *aumuce* sont des vêtements, des parures, des ornements vestiaires, etc.

Le troisième sous-groupe, bien plus nombreux que ces deux premiers, — il se compose de 62 mots, — constitue un ensemble de noms d'entités créées par les hommes et les autres animaux, pour se garer des intempéries, pour vivre commodément. Ainsi, *abbaye, acropole, agora, amphithéâtre, appartement, appontement, aqueduc, arcade,...* sont des grandes constructions ; *aedicule, ajoupa, ambon, ante, antéfixe, antitonnerre, appentis, ..* sont des constructions moindres, des ornements, des sujets décoratifs ; *accroche-plat, acétabule, agenouilloir, aiguière, alcarazas, amphore...*, sont des objets d'usage courant ; *alvéole, arantèle* sont finalement des constructions d'animaux inférieurs, des résultantes des activités constructives des abeilles et des araignées.

Le quatrième sous-groupe correspond aux entités locomotrices, à celles dont nous nous servons pour nous transporter d'un lieu à un autre, besoin que je considère comme absolument primordial.

Le cinquième sous-groupe se compose de noms de médicaments, d'instruments de chirurgie, d'instruments de chasse et de pêche... etc. ; enfin de noms de ces entités créées par nous, pour nous conserver, pour parer aux accidents, aux maladies, pour subvenir enfin à nos vies.....

Les deux derniers sous-groupes, le sixième et le septième, sont,



le premier, des noms vulgaires et le second, des diminutifs d'entités de ce premier groupe principal.

Le second groupe principal se compose de 80 mots, qui sont des noms **d'entités artificielles secondaires**; c'est-à-dire de ces entités créées par nous pour satisfaire des besoins postérieurs, plus complexes, nullement primordiaux, qui résultent d'un degré plus grand de civilisation.

J'ai compris dans ce second groupe principal, les noms d'entités qui résultent de recherches savantes, tels par exemple, *abiétine, acétate, acier, alcaloïde, alcool,. aluminium...*, etc. Je trouve que les entités désignées par ces mots sont en effet secondaires ; parce qu'elles résultent de tendances, de besoins d'analyse, propres seulement à des hommes civilisés.

Le troisième groupe principal est celui des noms **d'entités artificielles intermédiaires** ; de ces entités que nous appelons communément des outils, des appareils, l'ensemble de l'outillage, les instruments de mesure, les instruments créés en général pour exercer nos activités diverses.....

Ces trois premiers groupes principaux, que nous venons de considérer successivement, constituent donc un ensemble de noms, d'entités artificielles **matérielles** ; d'entités qui résultent des efforts des hommes et des autres animaux pour adapter la matière à leurs besoins, pour la transformer avantageusement, pour tirer en somme d'elle un maximum de bien-être.

Les entités matérielles ne sont pas les seules qui résultent des modes dynamiques des animaux, en général. Nous avons notamment un autre groupe principal de ces entités, qui résultent seulement de l'effort humain : non pas de l'effort manuel, mais de l'effort mental, **analytique** de notre espèce, qui résultent de cet antécédent fondamental, que les hommes ont la faculté de penser.

Nous sommes susceptibles en effet, d'activités multiples ; nous sommes susceptibles par exemple de **concevoir des entités diverses**, pour expliquer certains phénomènes, pour exprimer certains détails, pour définir certaines choses.....

Ce sont des noms de ces entités ainsi créés par l'analyse, qui constituent le quatrième groupe principal, de ce second grand groupe de mots.

Tous ces substantifs correspondent donc à **des entités analytiques** ; c'est-à-dire à des entités purement conceptuelles,



à des entités hypothétiques, à des entités réelles, mais qui ont une réalité autre que celle par exemple des entités naturelles, à des entités enfin, qui sont des conséquences de l'analyse mentale, de l'ensemble de l'univers.

J'ai divisé ces substantifs en trois sous-groupes.

Le cinquième groupe principal est celui des noms **d'entités sociales**. Le dynamisme individuel n'est pas seul susceptible de créer des entités ; **le dynamisme collectif en a engendré aussi**, comme nous pouvons le constater par l'inspection des mots de ce groupe principal.

J'ai composé finalement le sixième groupe principal, avec des noms **de résultantes de dynamismes divers**, dont j'ai fait deux sous-groupes.

Voilà quels sont les six groupes principaux de ce deuxième grand groupe de mots.

J'ai fait un troisième grand groupe, avec les noms d'extension minimum **d'entités qui résultent de modes relatifs divers d'entités, en général**.

Ce troisième grand groupe se compose seulement de 27 mots.

Les résultantes dynamiques sont bien plus nombreuses que ces résultantes relatives. Cette différence de nombre de ces entités est compréhensible facilement ; le mode dynamique est le mode créateur par excellence, le mouvement crée, transforme, tandis que le mode relatif n'est pas intrinséquement créateur.

C'est nous, en somme, qui avons créé ces résultantes ; c'est nous qui avons donné à un certain nombre de nos substantifs, des valeurs entitales relatives.

J'ai fait de ce troisième grand groupe, trois groupes principaux.

Le premier de ces groupes principaux, se compose de 9 mots ; ils désignent des ascendants et des descendants de l'espèce humaine. Nous pouvions ranger quelques-uns de ces mots dans le groupe des entités animales dérivées. J'ai trouvé préférable cependant de les ranger ici, ils désignent en tous les cas **des entités relatives**.

Le second de ces groupes se compose de 12 mots. Ce sont des termes de droit romain et de droit français, des termes féodaux, exprimant tous, **des entités relatives** aussi, des dépendances



entre les hommes, qui résultent de notre vie en commun, en tant que parties d'un même tout.

Le troisième groupe finalement, n'a que 6 mots, qui correspondent aussi à **des entités relatives**, résultant des aspects, des positions des choses, les unes par rapport aux autres. Ils ont tous des valeurs relatives.

J'ai fait un quatrième et ultime grand groupe, des noms d'extension minimum **d'entités collectives**.

Nous n'avons seulement pas, des entités singulières ; nous avons aussi des ensembles, des collections d'entités plus ou moins analogues, qui forment des touts.

Nous avons donc des substantifs qui désignent ces ensembles, ces collections. Ils sont propres non pas à leurs entités constitutives considérées isolément ; mais à eux en tant que touts collectifs. Ces mots constituent ainsi des noms d'extension minimum de ces touts.

Ce grand groupe se compose de 13 mots. Ainsi, *accoutrement* désigne l'ensemble des vêtements ; *ameublement* désigne l'ensemble des meubles ; *argot* désignait, au XVIIe siècle, l'ensemble des gueux..., etc.

Ces quatre grands groupes de substantifs, que nous venons de considérer successivement, ont ce double caractère d'avoir tous, pour signification première, **une entité**, et d'être tous d'extension minimum. Ils sont tous par conséquent, **des substantifs entitaux d'extension minimum**.

Or, j'ai trouvé logique de faire un second ensemble, des substantifs qui ont pour signification première d'extension minimum, une partie ; une partie d'une entité.

Ce second ensemble, moins nombreux que le précédent, mais aussi important en somme au point de vue linguistique est donc celui **des substantifs partitifs d'extension minimum**.

Je crois définir bien exactement par l'adjectif **partitif** ces mots nouveaux. Ils sont tous en effet, des noms de **parties** ; de parties constitutives d'entités.

Toute entité a des parties, c'est-à-dire des éléments constitutifs ; or ces parties, aussi bien que ces entités, ont été nommées naturellement par les mêmes raisons.

Ce second ensemble se compose de 148 mots, que j'ai rangés



en grands groupes et groupes principaux, suivant les mêmes principes et le même ordre général d'arrangement, des mots du premier ensemble.

J'en ai fait un premier grand groupe relatif **aux parties des entités naturelles terrestres et célestes**. Il se compose de 63 mots.

J'ai divisé ce grand groupe en quatre groupes principaux, relatifs successivement : le premier aux parties des entités inorganiques, le second aux parties des entités végétales, le troisième aux parties des entités animales et le quatrième finalement aux parties des entités célestes.

J'ai réuni ainsi non seulement les noms de parties **normales**, mais aussi ceux de parties **anormales** de ces entités. Ainsi, *abajoue* est une partie animale normale, mais *abcès* est une partie animale anormale.....

Le second grand groupe se rapporte **aux parties des entités résultant de dynamismes d'entités naturelles**. Il se compose de 83 mots.

J'ai fait de ce grand groupe, deux groupes principaux : un relatif aux parties normales et anormales des entités artificielles et un second relatif aux parties normales et anormales des entités analytiques.....

J'ai songé à faire un troisième grand groupe avec les substantifs qui correspondent **aux parties des entités résultant de modes relatifs d'entités, en général** ; mais je n'ai trouvé parmi les substantifs examinés, aucun qui corresponde à ces parties.

Le quatrième grand groupe finalement se rapporte **aux parties des entités collectives.** Il se compose seulement de 2 mots.

Remarquons que j'ai rangé ce second ensemble de subtantifs, en quatre grands groupes, exactement comme j'ai rangé le premier ; car en définitive toute entité étant théoriquement susceptible d'avoir des parties, je trouve logique de ranger les noms des parties, suivant les mêmes principes que les noms des entités, dont elles sont les éléments constitutifs.

J'ai fait donc de ces deux ensembles de mots, les mêmes grands groupes ; je n'en ai pas fait pourtant, ni les mêmes groupes principaux, ni les mêmes sous-groupes. Ces deux ensembles de noms ont en effet des caractères différents.

Les noms des parties des entités naturelles en général, tout en étant d'extension minimum, ont pourtant une extension plus grande que les noms d'extension minimum de ces entités

Les espèces animales par exemple, ont des noms différents, tandis que les parties constitutives des individus de ces espèces ont les mêmes noms. *Tête, patte, queue...*, désignent indistinctement des parties constitutives d'animaux fort différents qui ont naturellement des noms fort différents aussi.

Ces différences d'extension des noms partitifs et des noms entitaux d'extension minimum sont tout à fait naturelles. Nous n'avons en effet, aucun besoin de donner à chaque partie de chaque espèce, un nom différent. Voilà pourquoi on désigne généralement de même, toute partie analogue, de quelque entité qu'elle soit.

Les noms des parties des entités qui résultent de modes dynamiques, ont des extensions très différentes ; ils ont parfois une extension bien minime, quand ils se rapportent par exemple, à des objets ayant une forme, un caractère spécial.

On peut en principe, ranger ce second grand groupe de noms partitifs, en groupes principaux et sous-groupes, comme j'ai rangé le second grand groupe des noms entitaux. Je ne l'ai pas fait cependant ; d'abord parce que je le crois inutile, ensuite parce que je le crois fort difficile sinon impossible, à cause des extensions différentes de ces mots.

J'ai fait un troisième ensemble, des substantifs qui ont pour signification première d'extension minimum **une modalité** : une modalité quelconque d'une entité ou d'une de ses parties ; une modalité en somme, des choses en général. Ce troisième ensemble est donc celui **des substantifs modaux d'extension minimum.**

J'ai trouvé 712 de ces mots. J'ai fait un premier grand groupe de ceux qui désignent **des modalités phénoménales** et un second grand groupe de tous les autres, indistinctement.

Le premier de ces deux grands groupes se compose de 31 mots. Ces 31 mots désignent donc des modes d'être phénoménaux. Ainsi, *abatée* est l'oscillation d'un navire de droite à gauche sous l'effort du vent, de la lame ; *aberration* est la déviation apparente des rayons lumineux qui viennent d'un astre... etc. Nous constatons que le premier de ces mots désigne un mode d'être des navires et que le second désigne un mode d'être des rayons lumineux.

Le second grand groupe a 681 mots. Il constitue par consé-

quent l'ensemble des noms modaux. Ces mots désignent tous **des modalités générales diverses.**

Je n'ai pas fait, en définitive, un arrangement bien explicite des substantifs modaux. Je n'ai fait en somme, qu'un grand groupe de ceux relatifs aux modalités phénoménales et c'est tout ; les autres sont réunis en un second grand groupe.

J'ai songé d'abord à faire de ces mots, trois grands groupes : un premier des noms **de modalités passives**, un second des noms **de modalités actives** et un troisième finalement des noms **de modalités relatives.**

Je n'ai pas adopté cependant ce plan, parce qu'il est pratiquement irréalisable ; certaines modalités ne sont en effet, ni absolument passives, ni absolument actives, ni absolument relatives. Ces distinctions sont impossibles à faire absolument.

Un fait, un simple fait, par exemple, c'est-à-dire ce qui a eu lieu, un événement, un certain mode entital, partitif ou général quelconque, est-ce une modalité active ou passive ?

Les propriétés des choses sont des modalités relatives ; mais il y a des modalités passives et actives qui ont des relativités certaines. Alors, comment faire ?

Si on essaye de ranger ces substantifs d'après les entités, dont ils désignent les modalités on n'arrive non plus à un arrangement réalisable.

Pouvons-nous faire, par exemple, de ces mots, des groupes et sous-groupes différents qui correspondent aux modalités des entités minérales, végétales, animales....., etc. ?

Faire ces groupes est impossible, ces mots sont en effet, des désignatifs impersonnels, ils ont une extension propre à des entités bien différentes ; nous ne pouvons par conséquent les ranger d'après ces entités.

Voilà pourquoi je n'ai fait que deux grands groupes de ce troisième ensemble de mots.

Nous avons considéré successivement trois ensembles de substantifs, trois ensembles de noms simples : entitaux, partitifs et modaux, tous d'extension minimum.

Le premier de ces ensembles se compose de 684 mots, le second de 148 mots et le troisième de 712 mots. Ils font un total de 1.544 mots.

Tous ces substantifs sont **d'extension minimum** ; or, nous



avons encore des substantifs simples, mais **d'extensions autres, d'extensions différentes.**

J'ai fait un second grand ensemble de ces mots nouveaux. Ils ne sont évidemment pas aussi nombreux que les précédents, j'en ai trouvé seulement 88, dans le dictionnaire général.

Je les ai rangés en quatre ensembles. J'ai fait un premier ensemble des noms entitaux, un second des noms partitifs, un troisième des noms modaux et un quatrième finalement des noms absolument généraux, c'est-à-dire de ceux d'extension maximum.

J'ai distribué les noms entitaux en grands groupes et groupes principaux, relatifs aux entités diverses. J'ai fait notamment un grand groupe de ceux relatifs aux entités naturelles et un second grand groupe de ceux relatifs aux entités résultant de modes dynamiques de ces entités premières.

Quant aux noms partitifs, modaux et généraux, de ce second grand ensemble, ils ne sont guère susceptibles d'aucune subdivision.

Nous constatons que les principes de cet arrangement sont, en somme, les mêmes que ceux de l'arrangement des mots d'extension minimum ; les différences résultent seulement de la nature différente de ces deux grands ensembles de substantifs.

Ces 88 substantifs ont donc tous **une extension plus grande**, que l'extension minimum de ceux du premier grand ensemble. Ils représentent tous, ce même universel représenté par les autres, mais d'une façon plus générale, moins circonscrite. Ils constituent une deuxième, une troisième, une quatrième....... représentation de ce même universel.

Le premier grand groupe du premier ensemble, se compose de 43 mots. J'ai songé à en faire quatre groupes principaux, relatifs aux entités inorganiques, aux entités végétales, aux entités animales et finalement aux entités célestes.

Je n'ai trouvé aucun mot qui corresponde aux entités inorganiques.

Le groupe relatif aux entités végétales se compose de 25 mots :

12 noms de genres végétaux, c'est-à-dire de tous ces êtres qui composent des espèces différentes, ayant des analogies, des caractères communs. Ainsi, *acacia* est un genre de plantes mimosées, *ache* est un genre de plantes ombellifères, *airelle* est un genre de plantes des vaccinées,... etc.

8 noms de familles végétales, c'est-à-dire de tous ces êtres qui composent des genres, ayant des caractères généraux com-



muns. Ainsi, *amomacées* et *amomées* désignent une famille de plantes voisine des orchidées, *apocynacées* et *apocynées* désignent une famille de plantes dicotylédones, *aquifoliacées* désigne une famille de plantes dont le houx est le type,... etc.

Les 5 autres sont des noms de grande extension d'entités végétales. Ainsi, *arbre* désigne tout végétal vivace, à tige élevée et ligneuse, *arbret* désigne tout petit arbre, *arbrisseau* désigne tout petit arbre se ramifiant dès la base,... etc.

Nous constatons que ces mots ont des extensions différentes ; les noms des familles ont plus d'extension que les noms des genres, les noms tels que *arbre* ont plus d'extension que ceux des familles et tous, en général, ont plus d'extension que ceux du premier grand ensemble.

Le groupe relatif aux entités animales se compose de 16 mots :

8 noms de genres animaux : *acanthie* désigne un genre d'insectes dont le type est la punaise, *acare* et *acarus* désignent un genre d'insectes de la classe des Arachnides Trachéennes, *anatife* désigne un genre de crustacés cirripèdes, dont la coquille est soutenue par un pédicule contractile,... etc.

3 noms d'une même famille animale : *acaride*, *acarien* et *acarin* désignent une famille d'insectes dont l'acarus est le type.

2 noms de classes animales : *annelides* est une classe de l'embranchement des vers, *arachnide* est une classe d'annelés articulés qui sont pourvus d'ailes et d'antennes et qui ont quatre paires de pattes.

3 finalement sont des noms de grande extension d'entités animales : *animal* désigne tout être organisé qui a la faculté de sentir et de se mouvoir, *animalcule* désigne tout animal microscopique,... etc.

Le groupe relatif aux entités célestes se compose seulement de 2 mots : *astéroïde* désigne tout corps céleste petit, et *astre* désigne tout corps céleste quelconque. Ces deux mots ont donc une extension grande.

Le second grand groupe se rapporte aux entités résultant de modes dynamiques d'entités naturelles. J'ai trouvé 23 mots qui correspondent à ces entités.

J'ai fait un premier groupe principal de ceux qui désignent des entités artificielles. J'en ai trouvé exactement 22 : *abat-jour* (ce qui rabat, concentre les rayons lumineux), *abrivent* (ce



qui protège contre le vent), ***accolure*** (ce qui sert à accoler), ***accot*** (ce qui sert à accoter),... etc.

Tous ces substantifs ont une grande extension, car nous désignons par eux, toute entité artificielle propre à telle ou telle fonction, ayant tel ou tel caractère, tout ce qui sert à quelque but ; nous désignons donc par eux, des entités artificielles différentes, qui ont naturellement une représentation singulière, d'extension moindre.

On peut d'ailleurs considérer ces mots, comme des substantifs absolument généraux.

J'ai trouvé un mot qui correspond aux entités analytiques, le mot *art*, seul composant du deuxième groupe principal de ce second grand groupe de mots.....

Le caractère général des mots du second grand ensemble est donc qu'ils sont tous des noms **de grande extension.** Nous désignons avec eux toute chose ayant quelque caractère plus ou moins général. Ils expriment en somme, ce caractère, ce qui caractérise ces choses ; ils expriment ce qui nous a induit à les représenter par un même mot.

Nous en avons depuis ceux qui ont une extension à peine plus grande que l'extension minimum des mots du premier grand ensemble, jusqu'à ceux absolument généraux, qui ont alors une extension maximum.

J'ai fait un troisième grand ensemble **des substantifs simples d'extension zéro.**

Nous avons trouvé un grand ensemble de substantifs d'extension minimum, et un autre grand ensemble de substantifs d'extensions différentes mais plus grandes que cette extension minimum ; nous avons encore un troisième grand ensemble de substantifs **d'extension zéro**, c'est-à-dire formé de substantifs n'ayant aucune extension, propres à des entités absolument uniques, seules de leur sorte dans l'universel.

J'ai trouvé 31 mots, parmi ceux examinés, qui ont cette signification première.

Quelques-uns sont des noms mythologiques : *Achéron* (fleuve des enfers), *Amphitrite* (la déesse de la mer), *Apollon* (dieu des beaux-arts et de la poésie), *Ariane* (amante de Thésée, abandonnée par lui)... etc.



D'autres sont des noms d'étoiles : *Aldébaran* (étoile de la constellation du Taureau), *Algol* (étoile variable de la constellation de Persée dite *Tête de Méduse*), *Andromède* (constellation située près du pôle arctique), *Antares* (étoile de première grandeur, près du cœur du Scorpion), *Arcture* et *Arcturus* (étoile de première grandeur dans la constellation du Bouvier, vers la queue de la grande Ourse), *Argo* (constellation de l'hémisphère austral).

Les autres finalement sont des noms d'entités, parties ou modes uniques divers de l'universel : *Achille* (héros grec célèbre par sa vaillance), *Adam* (le premier homme),... etc.

La profusion du thème substantif semble prodigieuse. Tous ces substantifs de ces trois grands ensembles, depuis ceux d'extension minimum, jusqu'à ceux d'extension maximum et ceux d'extension zéro, ne composent pas en réalité l'ensemble des substantifs.

J'ai trouvé encore en effet, parmi les substantifs examinés, un certain nombre qui ont une signification première que nous pouvons appeler **une signification complexe.**

J'ai choisi cet adjectif **complexe** pour désigner ces nouveaux substantifs. Ils ont en effet, une valeur désignative **plus complexe, plus prolixe** que celle des substantifs des trois premiers grands ensembles.

J'ai fait donc, de ces mots un quatrième grand ensemble que j'ai divisé en trois ensembles partiels.

Le premier de ces ensembles se compose de 325 mots. Ce sont des noms d'entités animales, humaines pour la plupart exerçant des activités diverses ou étant les objets de ces activités ou ayant quelques autres caractères distinctifs.

Ainsi, *abandonnataire* est celui, celle à qui est fait un abandon de biens, *abatteur* est celui qui abat, *abbé* est le supérieur d'un monastère d'hommes érigé en abbaye, *abbesse* est la supérieure d'un monastère érigé en abbaye, *ablégat* est le délégué chargé de porter la barrette à un prélat nommé cardinal,... etc.

Ces mots expriment donc que ces êtres accomplissent telle ou telle action, qu'ils ont telle ou telle activité médiate ou immédiate, qu'ils ont quelque caractère spécial.

Le second ensemble se compose de 34 mots. Ce sont des noms d'établissements, de lieux, de choses en général, qui ont des caractères spéciaux :



Abattoir (établissement où doivent être abattus les animaux de boucherie), *abreuvoir* (lieu disposé pour y abreuver les animaux), *abri* (lieu où on est à couvert contre les injures du temps), *académie* (lieu où se tenait l'école de Platon),..... etc.

Aiguiérée (le contenu d'une aiguière), *aiguillée* (quantité de fil d'une longueur moyenne qu'on passe dans l'aiguille pour coudre), *airée* (la quantité de gerbes que tient l'aire), *ânée* (charge d'un âne), *arbalétée* (portée d'arbalète),... etc.

Le troisième ensemble se compose de 30 mots. Ces mots sont encore des noms d'entités, de parties, de modes qui ont des complexités diverses :

Abroutis (taillis brouté par les bestiaux ou le gibier), *affangissements* (amas de fange, de vase, dans un cours d'eau), *affannure* (portion de grain donnée aux moissonneurs, batteurs en grange, etc., pour salaire de leur journée), *agrain* (graines que le chasseur dispose dans certains endroits, pour attirer le gibier à plumes),... etc.

Tous ces mots ont ce caractère commun, d'avoir pour signification première une valeur complexe. Ils correspondent, ils expriment des particularités d'éléments constitutifs de l'universel.

Ainsi, *abandonnataire* n'est pas n'importe quel être, mais celui à qui est fait un abandon de biens ; *abattoir* n'est pas n'importe quel établissement, mais celui où doivent être abattus les animaux de boucherie ; *abroutis* n'est pas n'importe quel taillis, mais celui brouté par les bestiaux ou le gibier ;..... etc.

Ces 389 mots correspondent donc à ces particularités complémentaires, qui distinguent ces choses des autres analogues dont se compose l'universel.

Nous avons à considérer finalement deux substantifs spéciaux. Ces deux mots n'ont plus les caractères de ceux des quatre grands ensembles, ils sont absolument spéciaux.

Le premier, *abracadabra*, est un mot cabalistique, auquel on attribuait une vertu mystérieuse. Il ne désigne rien, il a une valeur en soi. Paré fait remarquer qu'il servait pour guérir de la fièvre ; il avait donc une valeur curative qu'il n'a plus certainement aujourd'hui.

Ce mot est un vestige de l'obscurantisme des époques anciennes,



quand on attribuait au langage des valeurs fantasques, transcendantes, quand on semblait ignorer que les mots ne sont en définitive que des signes, des éléments naturels de représentations.

Aujourd'hui, ce mot n'a plus qu'une valeur documentaire, révélatrice des conceptions bizarres de nos ancêtres.

Quant à l'autre, le mot *abraxas*, je pouvais le ranger parmi les noms d'entités analytiques du premier grand ensemble ; je l'ai fait figurer pourtant ici, à cause de sa bizarrerie. C'est un mot conventionnel, par lequel le gnostique Basilide exprimait l'ensemble des 365 manifestations successives qu'il attribuait au Dieu suprême. Voilà quelle est la signification première de ce mot.

J'ai distribué donc les 2.054 substantifs d'initiale **a** du dictionnaire général, en cinq grands ensembles.

J'ai rangé ainsi ces substantifs, en tenant compte seulement de leur signification première ; mais nous savons que les mots sont des éléments multivalents, qu'ils ont en réalité plusieurs significations.

Or, cet arrangement est absolument adéquat, non seulement à l'étude de cette signification première, mais encore à l'étude des significations plurielles de chacun de ces mots. Cet arrangement a en effet l'avantage fondamental **d'être une base pour faire des études comparatives immédiates de toutes ces significations entre elles.**

Considérons par exemple, le premier grand groupe de ces mots, celui relatif aux entités naturelles terrestres et célestes.

Ces 203 mots ont pour signification première, une entité naturelle ; or, ils ont encore d'autres significations. Examinons donc ces diverses significations.

144 de ces mots n'ont, d'après le dictionnaire général, qu'une seule signification, celle qui est la base de mon arrangement ; 59 seulement par conséquent, ont des significations multiples.

Remarquons donc, qu'un peu plus du tiers seulement de ces mots ont plusieurs valeurs représentatives, la majorité en tous les cas n'a qu'une seule représentation.

Etudions maintenant les significations multiples de ces 59 mots.

Ces 59 mots désignent donc tous, premièrement une entité

naturelle. Or, quelques-uns d'entre eux désignent en outre, **une entité dérivée** de cette entité naturelle. Ainsi, *aloès* désigne non seulement la plante, mais aussi un suc de cette plante ; *amarante* désigne la plante et sa fleur ; *ananas* désigne la plante et son fruit ; *artichaut* désigne la plante et sa fleur ; *aveine* et *avoine* désignent la plante et sa graine ; *aubépine* désigne l'arbuste et sa fleur ; *araignée* désigne la toile et l'arachnide qui file cette toile.

Quelques autres désignent secondement **une entité artificielle,** tirée de l'entité naturelle désignée premièrement. Ainsi, *ambre* désigne la substance céracée rejetée par la mer qui exhale une odeur de musc et un parfum subtil préparé avec cette substance ; *agate* désigne une pierre dure, variété de quartz qui devient brillante par le poli et un polissoir fait avec une agate ; *abaca* désigne une espèce de bananier des îles Philippines et la filasse dite *chanvre de Manille* qu'on tire de cet arbre,... etc.

D'autres désignent encore **une entité, dont l'un de ses éléments,** le plus important, est l'entité naturelle désignée de même. Ainsi, *arène* désigne une entité naturelle et la partie d'un cirque, d'un amphithéâtre, couverte d'arène où ont lieu des luttes.

Un quatrième groupe désignent aussi **une entité naturelle,** différente de la première désignée de même, mais ayant avec elle une analogie quelconque. Ainsi, *astroïte* désigne une pierre précieuse employée dans la magie et une sécrétion calcaire que fournit un groupe de polypes ; *asphalte* désigne un bitume solide, d'un noir luisant qui se trouve à la surface de certains lacs et une substance glutineuse analogue au pétrole ; *albâtre* désigne une variété de gypse et une variété de marbre,... etc.

Un cinquième groupe désignent aussi **un élément quelconque** autre : entité, partie ou mode, ayant une analogie plus ou moins grande avec l'entité naturelle désignée de même. Ainsi, *air* est le fluide gazeux, transparent, répandu autour de la terre et un chant fait pour s'adapter à des paroles ; *acanthe* est une plante et un ornement d'architecture,... etc.

Un sixième groupe ont une signification seconde de plus grande extension que la première. Nous nous en servons pour désigner **un être ou une chose, qui a la qualité fondamen-**



tale de l'entité naturelle désignée de même. Ainsi, ***aimant*** désigne un minerai de fer oxydé qui a la propriété d'attirer le fer ou l'acier et tout ce qui attire fortement ; *argile* désigne une terre blanchâtre, onctueuse, compacte et toute personne ou chose dont la force, la grandeur a une base fragile ; ***âne***, désigne un animal du genre solipède et celui qui a l'esprit obtus... etc.

Un septième groupe ont aussi une signification seconde de plus grande extension que la première. Nous l'employons pour désigner **toute chose plus ou moins analogue à l'entité naturelle désignée de même.** Ainsi, *atmosphère* est la couche d'air qui entoure la terre et ce qu'on respire dans un lieu ; *amande* est le fruit de l'amandier et toute graine renfermée dans un noyau.

Un huitième groupe finalement, ont pour signification seconde **une valeur adjective.** Ainsi, *asclépiade* désigne une plante, or ce mot est aussi un adjectif qui qualifie une certaine sorte de vers.

....

Voilà quelles sont les particularités observables immédiatement entre les significations diverses de ces mots.

Je dois remarquer que ces mots n'ont pas seulement deux significations, qu'ils en ont parfois plusieurs ; il y en a qui ont par exemple, trois, quatre significations et plus.

L'étude singulière et comparative de ces significations est en tous les cas, comme nous venons de le constater, infiniment facile, en suivant l'ordre que j'ai établi, **en procédant d'après mon arrangement,** que je crois absolument fondamental.

Pour faire un examen complet du thème substantif, en tant que mode de représentation, nous avons à considérer encore **une question flexionnelle** : la question **du nombre des substantifs.**

Nous avons à nous occuper de certains changements de la terminaison des substantifs que nous avons introduits, pour distinguer le nombre des individus désignés par ces mots.

Nous pouvons vouloir désigner par exemple, un seulement des divers êtres analogues que la plupart de ces mots désignent ou plusieurs.....

Je crois inutile d'exposer ici cette question, absolument élémentaire ; je n'ai d'ailleurs rien de spécial à noter à ce sujet.

CONCLUSION

Nous avons constaté que mon arrangement des substantifs est une **base** pour l'étude de leurs significations, qu'il est un moyen pour arriver à la connaissance **intégrale** de ces valeurs ; mais telle n'est pas sa seule utilité, cet arrangement est encore tout aussi utile d'**une manière générale**, pour l'étude d'ensemble de ces mots.

De quelque façon qu'on les considère, de quelque façon qu'on les étudie, nous avons avantage en effet, à prendre **comme base**, un arrangement tel que celui que je propose ; car nous avons ainsi la possibilité de pouvoir comparer immédiatement ces mots entre eux, ces groupes entre eux, de toutes ces façons et arriver ainsi à des conclusions d'ensemble, à des connaissances relatives totales absolument importantes.

J'ose prétendre que ce travail n'a pas encore été fait complètement.

Ainsi, par exemple, quoique les recherches étymologiques faites jusqu'aujourd'hui soient considérables, on n'a pas fait, je crois, **des études comparatives** de ces étymologies entre elles, d'une manière systématique, complète, faute naturellement d'un arrangement total adéquat de l'ensemble des mots.

Or, ces études comparatives sont, à mon avis, absolument indispensables, les bases de la connaissance sont les rapports, nous ne connaissons les choses qu'en fonction l'une de l'autre. Nous devons appliquer ce principe immuable à l'étude des mots et procéder entre eux à des comparaisons, seul moyen pour arriver à leur connaissance complète.

Ce n'est qu'ainsi, en les comparant, que nous pouvons nous rendre compte exactement de ce qu'ils sont ; constater par exemple, quels sont les mots que nous avons et ceux que nous n'avons pas et tirer parti de l'analogie pour procéder à des créations utiles à l'expression de nos idées.

Mon arrangement a ceci de fondamental, c'est qu'il est une base pour l'étude **intégrale** immédiate de ces mots. C'est justement ce que nous n'avions pas jusqu'aujourd'hui. Mon travail est, en définitive, un essai d'exposition du thème substantif **en entier**, rangé d'une façon logique.

Paris, janvier 1921.



TABLE DES MATIÈRES

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS

ARNAUD (F.) et MORIN (G.). **Le langage de la Vallée de Barcelonnette.** Préface de M. Paul MEYER. 1921. In-8 de IX-324 pages. 18 fr.

Solide étude, longtemps attendue et précédée d'une importante préface de Paul MEYER. Supplément indispensable au *Trésor dou Felibrige* de F. MISTRAL.

Atlas linguistique de la France, par J. Gilliéron et E. Edmont, 35 fascicules de 50 cartes chacun. L'ouvrage complet. **900 fr.**

— **Supplément.** 1920, fort vol. in-4 de 300 p. à 3 colonnes. **100 fr.**

— **Table de l'Atlas linguistique de la France, gr.** in-8 de VIII-519 p. **52 fr. 50**

— — **Corse.** Parus : fasc. 1-4 (de 200 cartes chacun). — Le fasc. in-folio (avec l'engagement à l'ouvrage complet, 10 fascicules). **37 fr. 50**

— **Cartes muettes.** Préparées pour l'étude philologique et linguistique des mots. Petit format, la carte, **0 fr. 60.** Grand format, la carte, **0 fr. 75**

Atlas linguistique de la Basse-Bretagne, par P. LE P. LE ROUX. Avec une introduction de G. DOTTIN (*sous presse*).

BÉDIER (J.), de l'Académie française, professeur au Collège de France. **Les Légendes épiques.** Recherches sur la formation des chansons de geste. 2e édition revue et corrigée, 4 vol. petit in-8, chaque. **10 fr.**

Couronné par l'Institut. GRAND PRIX GOBERT 1911 et prix Jean REYNAUD 1914.

— **Discours de réception** à l'Académie française, prononcé le 3 novembre 1921, par Joseph Bédier. Sur l'œuvre d'Edmond Rostand. In-12. (*Sous presse.*)

Du même auteur : Les Fabliaux. In-8. — Hommage à G. Paris. In-16, 2 fr. 25. — Les Chansons de Colin Muset. In-8 écu, 2 fr. 25. — Les deux Poèmes de la Folie Tristan (S. A. T.), 7 fr. 50. — Le Roman de Tristan, par THOMAS (S. A. T.). 2 volumes, *chacun* 17 fr. 50. — Le Lai de l'Ombre, par J. RENART. In-8 (S. A. T.), 9 fr. — Bibliographie des travaux de G. Paris (avec M. ROQUES). In-8, 12 fr. — Tristan Ménestrel (avec Miss WESTON). In-8 (*Extrait*), 3 fr. 75.

Collection linguistique, publiée par la Société de linguistique de Paris. In-8.

— I. A. MEILLET. Les dialectes indo-européens. 1907.
— II. Mélanges linguistiques offerts à M. F. de Saussure. 1908. 15 fr. 75
— III. A. ERNOUT. Les éléments dialectaux du vocabulaire latin. 1909. 11 fr. 25
— IV. Marcel COHEN. Le parler arabe des Juifs d'Alger. 1912. 37 fr. 50
— V. M. GRAMMONT. Le vers français, ses moyens d'expression, son harmonie. 2e édit. augm. 1913. *Epuisé.*
— VI. K. DRZEWIECKI. Le genre personnel dans la déclinaison polonaise. 1918. 12 fr.
— VII. SETALA. La lutte des langues en Finlande. 1920. 4 fr.
— VIII. A. MEILLET. Linguistique générale et linguistique historique. 1921. 40 fr.
— IV. Maurice CAHEN. Études sur le vocabulaire religieux du vieux scandinave. La libation. 1921. 30 fr.
— X. Le mot « dieu » en vieux scandinave. 1921. 12 fr.
— XI. Jules GILLIÉRON. Pathologie et thérapeutique verbales. 1921. 25 fr.

Congrès international pour l'extension et la culture de la Langue française. 3e session. Gand, 11-14 septembre 1913. 1914, in-8, br. **15 fr.**

Déjà paru : 1re Session. Liége, 1905, in-8, 15 francs. — 2e session. Arlon-Luxembourg-Trèves, in-8, 15 francs.

DAUZAT (A.). **Les argots des Métiers franco-provençaux.** 1917, in-8 de 268 p. **15 fr. 60**

Prix VOLNEY à l'Académie des Inscriptions.

— **Essais de géographie linguistique.** I. Les noms d'animaux. 1921, in-8, 136 p. et 12 cartes linguistiques en couleurs. **15 fr.**

Fondée sur les travaux de M. Gilliéron, l'étude de L. Dauzat étend la méthode de l'*Atlas linguistique* à quelques catégories de vocables particulièrement significatifs, taureau, jars, bélier, jument, truie, lézard, hanneton, ver luisant et explique les formes revêtues par tous ces noms dans le Centre, le Sud-Est et le Sud-Ouest de la France. 12 cartes linguistiques en couleurs permettent de suivre clairement le voyage des mots.

ERNOUT (A.). **Le parler de Préneste, d'après les inscriptions.** 1905, in-8. **6** fr. — **Recherches sur l'emploi du passif latin à l'époque républicaine,** 1908, in-8, **6** fr. — **Les éléments dialectaux du vocabulaire latin.** 1908. in-8. **11** fr. **25**

FOULET. **Petite syntaxe de l'Ancien français.** 2e éd. in-8 de x-287 pages. **9** fr. **10**

GILLIÉRON (J.). **Généalogie des mots qui désignent l'Abeille** *d'après l'Atlas linguistique de la France.* 1918, in-8 de 360 p., 1 carte. **25** fr.

— Études de géographie linguistique. **Pathologie et thérapeutique verbales.** — I. Chair et viande. La neutralisation de l'article défini à propos de Clavellus. — II. Mirages étymologiques. 1915. 2 vol. in-8, br., 3 cartes ling. **16** fr. — III. Pourquoi Ferai n'est pas devenu *Fairai.* 2. *Heur* dans son atrofie sémantique actuelle. — 3. Dégoût vient de goutte. — 4. Oiseleur « apiculteur ». — 5. L'analogie réparatrice. 1921, in-8, 110 pages. **12** fr. — IV. Puissance analogique d'au. — 2. Essette-mouchette, dans l'Est du domaine gallo-roman. — 3. La diminutivité d' « abeille » et d' « oiseau ». — 4. L'hypnotisme phonétique en Suisse. — 5. Fantasmagorie étymologique. — 6. Réalités étymologiques. 1921, in-8, 204 pages. (*Collection linguistique*, t. XI). **25** fr. Ensemble, 4 vol. **50** fr.

— **Étude sur la défectivité des verbes. La faillite de l'étymologie phonétique.** 1919, in-8, 133 p. **12** fr.

— **L'Aire Clavellus d'après l'Atlas linguistique de la France.** 1912, in-8, 22 p. avec 5 planches et cartes. **15** fr.

— **Petit atlas phonétique du Valais romain** (**Sud du Rhône**). In-8, carte. **15** fr.

— **Patois de la commune de Vionnaz (Bas-Valais).** Carte. Gr. in-8. **11** fr. **25**

— Voir **Atlas linguistique.**

GODEFROY. **Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes.** 10 vol. in-4 (derniers exemplaires). **1.000** fr.

LONGNON (Auguste). **Les noms de lieu de France.** Leur origine, leur signification, leurs transformations. Ouvrage publié par P. Marichal et L. Mirot. 1er fascicule : noms de lieu d'origine phénicienne, grecque, ligure et romaine. 1920. **12** fr. — 2e fascicule : noms d'origine saxonne, burgonde, gothique, franque, scandinave, bretonne et basque. **12** fr.

PARIS (Gaston). **Mélanges linguistiques.** 1906-1909, 730 p. **37** fr. **50**

— **Mélanges de littérature française du Moyen-Age.** In-8, 710 p. **37** fr. **50**

Revue de Philologie française, dirigée par L. Clédat et J. Gilliéron, T. XXXIII, 1921. Abonnement annuel : **25** fr. — U. P. **27** fr.

Romania, fondée par P. Meyer et G. Paris, publiée par Mario Roques, T. XLVII, 1921. Abonn. annuel : **35** fr. — U. P. **37** fr.

SAINÉAN (L.). **Les sources de l'argot ancien.** 2 vol. in-8. **22** fr. **50**
Couronné par l'Académie (Prix Saintour).

TERRACHER (A.-L.). Étude de géographie linguistique. **Les Aires morphologiques dans les parlers populaires du nord-ouest de l'Angoumois** (1800-1900). 1914, in-8 de xiv-248-452 p. **37** fr. **50**

— **Atlas** 1914. In-4 de 50 cartes. **22** fr. **50**
Prix Volney décerné par les cinq Académies.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.


UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 03129 1050


Gaylord
SPEEDY BINDER
Syracuse, N. Y.
Stockton, Calif.